	2005	2004
Quatrième trimestre		464 159
	459 290	1 970 208
Chiffre d'affaires (avec taxe intérieure, hors T.V.A., transactions compensées avec autres sociétés pétrolières exclues) :		
Premier trimestre	2 157 187	1 958 785
Second trimestre	0	2 125 318
Troisième trimestre	0	2 492 315
Quatrième trimestre	0	2 529 753
	2 157 187	9 106 171

II. — **Chiffre d'affaires Esso consolidé.**
(Esso SAF + Ersaf + Esso Rep + Worex.)
(En milliers d'euros.)

	2005	2004
Ventes (hors taxe intérieure), et prestations de services :		
Premier trimestre	1 740 292	1 522 388
Second trimestre		1 663 586
Troisième trimestre		1 982 823
Quatrième trimestre		2 104 612
	1 740 292	7 273 409
Taxe intérieure :		
Premier trimestre	468 336	494 331
Second trimestre		521 550
Troisième trimestre		514 695
Quatrième trimestre		474 211
	468 336	2 004 787
Chiffre d'affaires (avec taxe intérieure, hors T.V.A., transactions compensées avec autres sociétés pétrolières exclues) :		
Premier trimestre	2 208 629	2 016 719
Second trimestre	0	2 185 136
Troisième trimestre	0	2 497 518
Quatrième trimestre	0	2 578 823
	2 208 629	9 278 196

86891

EURALTECH

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 28 928 964,09 €.

Siège social : Zone industrielle de Saint-Guénault, 5, rue Maryse Bastié, Courcouronnes, F 91031 Evry Cedex.

Direction administrative : 4, avenue de l'Atlantique, Parc d'Activités des Ulis, F 91955 Courtaboeuf Cedex.

352 919 054 R.C.S. Evry.

Documents comptables annuels.

A. — Comptes sociaux.

I — **Compte de résultat.**

(En euros)	2004	2003	2002
Chiffre d'affaires	4 227 155	27 487 269	46 413 415
Production stockée	– 367 211	201 755	– 35 512
Production immobilisée			81 725
Transferts de charges et autres produits	1 517 297	669 558	2 535 750
Produits d'exploitation	5 377 241	28 358 582	48 995 378
Achats, charges externes et variation de stocks	5 021 624	20 711 859	37 874 925
Impôts, taxes et versements assimilés	84 698	479 914	586 153
Frais de personnel	470 220	8 287 619	12 973 376
Dotations aux amortissements et aux provisions	570 505	688 512	996 534
Autres charges	2 770	32 012	33 578
Charges d'exploitation	6 149 817	30 199 916	52 464 566
Résultat d'exploitation	– 772 576	– 1 841 334	– 3 469 188
Produits financiers	10 169 996	761 339	5 164 906
Charges financières	3 162 514	9 720 444	1 345 892
Résultat financier	7 007 480	– 8 959 105	3 819 014
Résultat courant avant impôts	6 234 904	– 10 800 439	349 826
Résultat exceptionnel	– 6 911 593	2 992 645	– 13 858 721
Impôts sur les bénéfices	– 692 734	– 2 155 369	– 157 093
Résultat net après impôts	16 046	– 5 652 425	– 13 351 802

II. — **Bilan au 31 décembre 2004.**
(En euros.)

Actif	Notes	31/12/04			31/12/03	31/12/01
		Montant brut	Amortissements, provisions	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	6.A	375 634	312 158	63 478	139 315	121 647
Immobilisations corporelles	6.A	1 550 046	1 031 297	518 748	773 927	1 074 554
Immobilisations financières	6.A	42 948 716	9 800 827	33 147 888	33 239 547	33 425 991
Actif immobilisé	6.A	44 874 396	11 144 282	33 730 114	34 152 789	34 622 192
Stocks et encours					1 261 040	1 077 255
Avances, acomptes versés	6.B					71
Créances clients et comptes rattachés	6.B	6 995 564	452 147	6 543 417	15 847 320	24 791 697
Autres créances	6.B	8 434 343	2 673 578	5 760 766	5 275 777	5 544 086
Valeurs mobilières de placement		556 005		556 005	556 078	641 131
Disponibilités		188 174		188 174	1 417 274	3 671
Actif circulant		16 193 740	3 125 725	13 068 015	24 357 488	32 057 911
Comptes de régularisation		205 197		205 197	365 453	493 685
Total actif		61 273 333	14 270 007	47 003 326	58 875 730	67 173 788

Passif	Notes	31/12/04	31/12/03	31/12/02
Capital social	7.A	28 928 964	28 928 964	14 522 836
Primes liées au capital	7.A	20 901 952	20 901 952	20 901 952
Réserves	7.A	344 078	344 079	344 079
Report à nouveau	7.A	– 22 664 745	– 16 978 322	– 3 561 392
Résultat de l'exercice		16 046	– 5 652 425	– 13 351 802
Capitaux propres		27 526 295	27 544 248	18 855 673
Provisions pour risques	7.B	457 500	65 657	300 478
Provisions pour charges	7.B	106 896	362 819	278 585
Provisions pour risques et charges	7.B	564 396	428 476	579 063
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7.C	9 977 303	14 761 928	22 325 722
Avances remboursables	7.C		136 220	500 570
Dettes d'exploitation	7.C	4 837 978	11 785 297	14 612 996
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 500	18 500	18 500
Autres dettes		4 078 853	3 688 456	8 356 169
Dettes		18 912 634	30 390 401	45 813 957
Produits constatés d'avance			512 605	1 925 095
Total passif		47 003 326	58 875 730	67 173 788

III. — **Variation des capitaux propres.**

(En euros)	31/12/03	Affectation du résultat	Résultat	Reclassements	31/12/04
Capital	28 928 964				28 928 964
Primes d'émission	20 901 951				20 901 951
Réserve légale	17 221				17 221
Autres réserves	326 857				326 857
Report à nouveau (1)	– 16 978 322	– 5 652 425		– 33 998	– 22 664 745
Résultat	– 5 652 425	5 652 425	16 046		16 046
Totaux	27 544 247	0	16 046	0	27 526 295

(1) Reprise IDR 2002 correction d'erreur.

IV. — **Annexes aux comptes sociaux 2004.**

Note 1. – Faits significatifs.

1.A. Modification dans la composition du directoire. — Le conseil de surveillance en date du 18 octobre 2004, prenant acte de la démission de Bernard Dal en sa qualité de président du directoire, a nommé René Franceschetti président du directoire en remplacement de Bernard Dal, et M. Arlindo Jorge, dirigeant de la division Ingénierie a rejoint le directoire.

1.B. Abandon de créance de P2C Investissements. — En date du 27 décembre 2004, le conseil de surveillance a pris acte de l'autorisation d'abandon de créance d'une partie du compte courant de P2C Investissements, soit 3 M€ au profit d'Euraltech S.A. Cet abandon de créance vise à accompagner les restructurations des sociétés Euraltech Assemblage et Euraltech Usinage dont le déficit cumulé s'élève à (2,8 M€) sur l'exercice.

1.C. Cession de 70 % des titres Euraltech Do Brasil. — En date du 29 juin 2004 a été signé un protocole de vente au profit de la société Lexway de 70 % des actions d'Euraltech Do Brasil et d'Euraltech Brasil pour un montant de 300 K€. Aux termes de cet accord, Euraltech S.A. n'exerce plus le contrôle de ces deux sociétés brésiliennes.

Les sociétés Euraltech do Brasil et Euraltech Brasil ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale jusqu'au 29 juin 2004.

Les états financiers semestriels au 30 juin 2004 tiennent compte du résultat des sociétés brésiliennes jusqu'à la date effective du transfert du contrôle au nouvel actionnaire fixé au 29 juin 2004.

Euraltech S.A. continue à exercer une influence notable dans ces sociétés, pour cette raison ces participations non cédées sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence à compter du 1er juillet 2004.

La cession partielle de ces sociétés a été traitée conformément aux dispositions du § 2-3111 du règlement CRC 99-02 et s'est traduite par la reconnaissance en résultat exceptionnel d'un profit de déconsolidation de 486 K€ et la comptabilisation en résultat financier de la quote-part d'écart de conversion cédée de 475 K€ au 30 juin 2004.

Cette opération de cession partielle traduit la stratégie de recentrage de l'activité du groupe en Europe continentale.

1.D. Cession des titres Euraltech Assemblage détenus par Macri-Boussard pour 1 €. — Le conseil de surveillance a autorisé en date du 26 août 2004, la cession des titres Euraltech Assemblage à Euraltech S.A.

En date du 31 décembre 2004, Euraltech S.A. a procédé à la vente des titres Euraltech Assemblage qu'elle détenait pour 1 €.

Cette opération vise à harmoniser l'organisation juridique avec l'organisation opérationnelle.

1.E. Création de deux sous-filiales en Slovaquie Macri Tanax et Macri SRO. — En date du 6 avril 2004, la société Macri Tanax Slovaquie SRO a été conjointement créée entre Macri-Boussard (56 %), Tanax (34 %) et Ing. Frantisek Gazo (10 %). Cette société a été créée afin de pouvoir répondre aux appels d'offres, principalement de Peugeot pour son site de Tarnava. Au 31 décembre 2004, l'entreprise n'a pas d'activité opérationnelle et n'a pas été consolidée dans les états financiers annuels.

En date du 22 septembre 2004, la société Macri SRO a été créée. Elle est détenue à hauteur de 85 % par Macri-Boussard. Cette société dont l'activité a démarré au cours du dernier trimestre de l'exercice est consolidée dans les états financiers de l'exercice 2004.

1.G. Homologation du plan de continuation Euraltech Usinage. — Par jugement du Tribunal de commerce de Mulhouse en date du 5 mai 2004, le plan de continuation de la S.A.S. Euraltech Usinage présenté par le groupe afin de poursuivre l'activité sous un périmètre réduit a été accepté.

1.H. Dette financière à long et moyen terme :

(En M€)	1 j à 1 an	1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers	4,7	5,2	0
Actifs financiers	2,0		
Position nette avant gestion	– 2,7		
Hors bilan	0		
Position nette après gestion	– 2,7		

Les dettes financières sont principalement constituées par un emprunt : 9 M€ souscrit en 2002 auprès du CIAL à taux variable sur une durée de 7 ans, afin de financer une partie de l'acquisition du groupe Macri-Boussard (en juillet 2002). Le remboursement de cet emprunt est réalisé par amortissement constant annuel et les intérêts sont payés trimestriellement.

La variation au cours de l'exercice est due essentiellement aux remboursements en capital de 1,3 M€ au 30 juin 2004 sur cet emprunt.

1.I. Cession définitive de Chassieu. — En juillet 2004, un protocole d'accord a été signé avec la société Dupuy.

1.J. Contrôle fiscal. — La société Euraltech S.A. a connu au cours du dernier trimestre 2004, un contrôle fiscal portant sur les 3 derniers exercices (2001 à 2003). En date du 16 décembre 2004, la société a été notifiée pour un montant de 270 K€ constitués de : 240 K€ au titre des taxes professionnelles 2001 à 2003 dont 187 K€ au titre de l'année 2001 et 27 K€ au titre de pénalités de retard de paiement de T.V.A.

1.K. Intégration fiscale. — La S.A. Euraltech est tête de groupe au titre de l'intégration fiscale mise en place à effet du 1er janvier 2002 pour les sociétés suivantes : Euraltech TI S.A., Euraltech Ensemblier S.A.S., Steri S.A.S., Euraltech Assemblage S.A., National Standard S.A., Euraltech Développement S.A., Euraltech Transitique et Montage S.A. et Idem S.A.S.

A effet du 1er janvier 2003, les nouvelles sociétés entrantes dans le périmètre d'intégration fiscale de la S.A. Euraltech sont les sociétés suivantes : AIC Egimo (ex RMJM) S.A., Euraltech Contrôle S.A.R.L., Guiro S.A., Macri-Boussard S.A., Gest S.A.R.L., RDR S.A., Euraltech Services S.A.S., Cotumer S.A.S. La société Euraltech Usinage a opté pour l'entrée

dans le périmètre d'intégration fiscale de la société-mère à compter du 1er janvier 2004.

1.L. Evolution prévisible et perspectives d'avenir en 2005 :

— Euraltech Ensemblier : Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2005 sont les suivants :

La division compte poursuivre ses efforts commerciaux pour rétablir un chiffre d'affaires conforme aux possibilités de marché et aux capacités des sociétés de la division.

Toutefois, les sociétés se heurteront à la très forte réduction des investissements notamment en France (délocalisations vers l'Asie et l'Europe de l'Est).

Ainsi le volume d'activité pour l'exercice 2005 sera sans doute en régression.

— Euraltech Services : La division Services qui présente la meilleure rentabilité du groupe, poursuivra ses efforts de développement vers les métiers les plus récurrents avec un objectif de rentabilité maintenue, malgré un carnet de commande d'ouverture au 1er janvier 2005 en recul par rapport à 2004.

— Euraltech Ingénierie : Dans un contexte de marché difficile la division entend développer le recours aux achats en pays low-cost.

Dans sa poursuite de recherche de synergies et de simplifications juridiques, la division envisage de poursuivre sa simplification juridique.

1.N. Formation professionnelle. — Suite à la réforme de la formation professionnelle, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit individuel à la formation par les salariés et n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 60 heures.

1.O. Avances aux filiales en difficulté. — Au 31 décembre 2004, les comptes courants des filiales en difficulté étaient provisionnés comme suit :

(En milliers d'euros)	Montant brut	Provisions	Montant nets
Euraltech Assemblage Automotive (Liquidation judiciaire)	981	981	0
Ersem Systèmes (Liquidation judiciaire)	1 685	1 685	
Total	2 666	2 666	0

1.P. Activités de mécanisation. — L'activité mécanisation d'E.T.M., située sur le site des Ulis, a été transférée à Euraltech TI et les équipes ont été transférées sur le site d'Evry le 31 mai 2003.

1.Q. Simplification juridique. — Plusieurs sociétés du groupe ont simplifié leur structure juridique.

Afin de simplifier l'organigramme du groupe Euraltech et d'en rationaliser les structures juridiques, en supprimant celles dépourvues de justification économique ou financière, des transmissions universelles de patrimoine (Tup) ont été réalisées au sein du sous-groupe Macri Boussard au cours du premier semestre 2003. En effet, en date du 26 mai 2003, les sociétés AIC et Egimo ont fait l'objet d'une Tup vers la société RMJM. De plus, en date du 27 mai 2003, la société STI Caen a fait l'objet d'une Tup vers la société Guiro.

Euraltech Ensemblier a simplifié sa structure juridique en fusionnant Euraltech TI et Euraltech Ensemblier, ex maison-mère du sous-groupe Ensemblier. Par ailleurs, une location gérance effective à compter du 1er janvier 2004 formalise le rattachement des activités d'encollage de Villiers-sur-Marne (marque Rambure) à cette division, sachant que ce rattachement était opérationnel depuis 2002.

Note 2. – Evénements survenus depuis la clôture de l'exercice.

2.A. Litige fiscal Glumatec-Rambure. — En date du 3 octobre 2004, Euraltech S.A. a reçu une notification pour redressement fiscal de 262 K€ au titre de l'impôt 1999 de Glumatec-Rambure. Ce montant est provisionné dans les comptes au 31 décembre 2004.

En date du 8 avril 2005, l'administration fiscale a prononcé une décision de rejet de cette contestation. La société et ses conseils étudient la possibilité de contester cette décision devant le Tribunal administratif d'Amiens.

Note 3. – Règles et méthodes comptables.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2004 ont été établis et présentés conformément aux règles comptables dans le respect de principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement 99-03 du CRC du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan comptable général.

Changement de méthode. — Afin d'harmoniser la pratique comptable avec celle retenue par le groupe au niveau des comptes consolidés, le résultat exceptionnel se limite aux plus et moins-values sur cessions d'immobilisations et aux abandons de créances.

Pour les risques provisionnés avant le 1er janvier 2004 par le biais d'une provision exceptionnelle, les reprises de provisions sont enregistrées en résultat exceptionnel pour assurer le principe de symétrie et les charges réellement supportées sont également comptabilisées en résultat exceptionnel.

Note 4. – Méthodes d'évaluation de certains postes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4.A. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la base des durées suivantes :

— Agencements, aménagements 10 à 15 ans ;
— Matériel et outillage 5 ans ;
— Matériel de transport 5 ans ;
— Matériel de bureau 5 ans ;
— Matériel informatique 3 ans ;
— Mobilier 5 ans.

4.B. Immobilisations incorporelles. — Les fonds de commerce sont dépréciés pour leur intégralité. Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties linéairement sur une durée variant de 1 à 3 ans, s'agissant principalement de logiciels.

4.C. Immobilisations financières. — Les participations acquises par la société sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation, appréciée notamment sur la base des perspectives de résultats futurs ou de valeurs de référence, le justifie.

Provisionnement des titres de participation :

(En milliers d'euros)	Valeur nette au 31/12/03	Capital souscrit	Dotations aux provisions	Valeur nette au 31/12/04
National Standard	0	3 370	3 370	0
Total	0	3 370	3 370	0

4.D. Méthode d'évaluation des contrats à long terme. — Dans le cadre de la location-gérance Euraltech Contrôle à compter du 1er janvier 2004, il n'existe plus de contrat à l'avancement dans Euraltech S.A.

4.E. Stocks. — Suite à la location-gérance Euraltech Contrôle, il n'existe plus à compter du 1er janvier 2004 de stocks dans Euraltech S.A.

4.F. Créances et dettes. — Les créances et dettes sont évaluées pour leurs valeurs nominales.

Certaines créances sont éventuellement dépréciées, par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

4.G. Valeurs mobilières de placement. — Les Sicav de trésorerie sans risques sont inscrites au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture.

Les autres titres de placement sont évalués au coût de revient ou à la valeur actuelle si celle-ci est inférieure (dépréciations constatées sous forme de provisions). Ces SICAV de placement CIC SECURITE ont une valeur de marché de 597 K€ au 31 décembre 2004, soit une plus-value latente de 40 K€.

La société a fait usage de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 26 juin 2003 de racheter ses propres titres. Ces acquisitions de titres ont été réalisées dans le but de régulariser le cours de bourse.

Les titres acquis par la société Euraltech S.A. n'ayant ni vocation à être échangés ni à être distribués aux salariés ont été classés en immobilisations financières suivant les recommandations du CRC. Le montant total des titres en autocontrôle s'élève à 320 K€ en valeur brute au 31 décembre 2004.

4.H. Résultat exceptionnel. — Jusqu'en 2003, les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société, tels que plus ou moins-values de cession, charges de restructuration, amortissements exceptionnels d'actifs, abandons de créances, dépréciation des titres de participation et des comptes courants des filiales en difficulté. A compter de l'exercice 2004, la notion de résultat exceptionnel n'est plus retenue par le groupe qui considère désormais l'ensemble de ses transactions comme faisant partie des éléments opérationnels ou financiers. Ce changement de présentation est sans conséquence sur le résultat net consolidé.

4.I. Risques de taux. — Le risque de taux de change principal encouru par Euraltech concerne ses opérations au Brésil. Depuis la cession de 70 % des titres détenus dans Euraltech Do Brasil et Euraltech Brasil au 29 juin 2004 accompagné de l'abandon des créances et dettes réciproques, le groupe n'a plus de risque significatif de variation de taux de change dans la mesure où les flux en devise n'existent plus.

4.J. Stock-options. — Plusieurs plans d'options de souscription d'actions ont été autorisés par l'assemblée générale et mis en œuvre par le conseil

d'administration (décembre 1996) ou le directoire (août 2000, décembre 2000, janvier 2001 et mars 2001). Les options consenties doivent faire l'objet d'ajustements dans le cadre des augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (article 174-8 du décret du 23 mars 1967). La méthode d'ajustement du prix de souscription des actions sous option n'ayant pas été fixée auparavant par un organe délibérant, le directoire a, par décision en date du 27 décembre 2001, établi la méthode d'ajustement et ses modalités, conformément aux dispositions de l'article 174-1 du décret du 23 mars 1967.

Note 5. – Notes relatives au compte de résultat.

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

(En euros)	2004	2003
France	4 227 155	24 592 280
Export		2 894 989
Chiffre d'affaires	4 227 155	27 487 269

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

(En euros)	2004	2003
Prestations de services	2 147 146	3 830 257
Production industrielle	2 080 009	23 657 012
Dont activités d'encollage	0	6 519 000
Dont activités de contrôle et mécanisation.	0	17 138 012
Chiffre d'affaires	4 227 155	27 487 269

Détail des transferts de charges et autres produits :

(En euros)	2004	2003
Reprises de provisions		543 081
Transferts de charges	64 439	83 851
Autres produits		42 627
Total	64 439	669 559

Charges et produits exceptionnels :

(En milliers d'euros)	2004	2003
Produits exceptionnels		
Reprises de dépréciation comptes courants		4 591
Remboursement IS 1996		84
Liquidation judiciaire fournisseur Michels.	212	
Reprise provision des comptes courants et intérêts	2 307	
Annulation pénalités Ministère de la Défense		7
Cession des titres de participation	300	
Reprise de charges 2002	74	
Produit de cession des immobilisations	93	12
Reprise provision prud'homme	29	121
Abandon de c/c de P2C Investissements	3 000	
Avoir fournisseur de 2001	10	
Reprise charges Assedic 2003	19	
Reprise de provision IFA 2001/2002	37	
Autres produits exceptionnels	42	6
Total produits exceptionnels	6 086	4 821
Charges exceptionnelles		
Pénalités de retard	129	20
Ajustement compte courant Brésil		182
Abandon de créances Brésil.	1 233	
Litiges prud'hommes	32	
Rappel taxe professionnelle 2001/2002/2003	185	
VNC des immobilisations cédées		152
Dotation provision prêt Euraltech Roumanie	107	
Provisions pour perte IFA		
Provision pour CIL antérieur		
Charges de gestion sur exercice antérieur.	78	
Abandon comptes courants	2 895	
Dépréciation des cautions bancaires		170
Dépréciation de titres	8 172	
Dépréciation des comptes courants	7	1 231
Autres charges exceptionnelles		3
Cession immobilisations	159	
Total charges exceptionnelles	12 997	1 829
Résultat exceptionnel	– 6 911	2 993

Note 6. – Notes relatives au bilan actif.

6.A. Actif immobilisé :

(En euros)	31/12/03	Augmentation	Diminutions	31/12/04
Frais d'établissement	0			
Frais de recherche et développement	0			
Autres immobilisations incorporelles	505 558		129 925	375 633
Incorporel	505 558		129 925	375 633
Aménagements/Constructions	770 529		69 851	700 678
Matériel et outillage	270 691		47 670	223 021
Autres immobilisations corporelles	936 050		309 701	626 349
Corporel	1 977 269		427 222	1 550 048
Titres de participation	50 521 400		8 172 098	42 349 302
Prêts et autres immobilisations financières	725 359		306 417	418 942
Financier	51 246 759		8 478 515	42 768 244
Totaux	53 729 586		9 035 662	44 693 925

Concernant les titres de participation : les diminutions correspondent à la cession des titres Euraltech Assemblage (6,9 M€) à notre filiale Macri-Boussard pour 1 €, Euraltech Brasil et Do Brasil (1,2 M€) et Soudage Innovation, Euraltech Italie pour (0,07 M€).

— Amortissements :

(En euros)	31/12/03	Reprises sur cessions	Dotations	Reprises	Reclassements	31/12/04
Frais d'établissement	0					
Frais de recherche et développement	0					
Autres immobilisations incorporelles	225 638		20 435	74 521		171 553
Incorporel	225 638		20 435	74 521		171 553
Aménagements/Constructions	334 063		19 380	5 411		348 032
Matériel et outillage	199 238		159	38 305		161 092
Autres immobilisations corporelles	670 040		20 101	167 969		522 172
Corporel	1 203 342		39 640	211 685		1 031 297
Totaux	1 428 980		60 075	286 206		1 202 849

— Provisions pour dépréciations :

(En euros)	31/12/03	Dotations	Reprises	Reclassements	31/12/04
Autres immobilisations incorporelles	140 604				140 604
Titres de participations	17 628 385		8 172 162		9 456 223
Totaux	17 768 989		8 172 162		9 596 827

6.B. Etat des créances :

(En euros)	Montant brut	A un an	A plus d'un an
De l'actif immobilisé :			
Prêts	180 470	180 470	0
Autres immobilisations financières	418 942	418 942	
Total des créances de l'actif immobilisé	599 412	599 412	0
De l'actif circulant :			
Fournisseurs : avances et acomptes versés	0	0	
Créances clients	6 995 563	6 995 563	
Créances sur personnel	6 730	6 730	
Créances sur l'Etat	781 589	781 589	
Compte courant groupe et associés	7 340 170	7 340 170	
Autres créances d'exploitation	325 507	325 507	
Total des créances de l'actif circulant	15 449 559	15 449 559	

Note 7. – Notes relatives au bilan passif.

7.A. Capital et autodétention. — Au 31 décembre 2004, le capital est composé de 18 976 156 actions.

La société est autorisée à détenir ses propres actions.

Nombre d'actions détenues en propre au 31 décembre 2004	76 556
Valeur nette des actions détenues en propre à l'actif	114 K€
Mouvements intervenus en 2004	0 achats et 0 vente

7.B. Provisions pour risques et charges :

(En euros)	31/12/03	Augmentations	Reprises	Consommées	Non consommées	Reclassements	Autres opérations	31/12/04
Provisions IFA								
Provisions pertes à terminaison								
Provisions pour garanties clients		355 000						355 000
Provisions pour aléas et garantie								
Autres provisions	65 657	102 500	65 657	3 726	61 931			102 500
Provisions pour risques	65 657	457 500	65 657	3 726	61 931			457 500
Provisions pour pensions et retraites	165 051	330	165 051		165 051			330
Provisions pour reste à faire	197 768	5 137	96 339		96 339	– 106 566		0
Autres provisions pour charges						106 566		106 566
Provisions pour charges	362 819	5 467	261 390		261 390			106 896
Totaux	428 476	462 967	327 047			0		564 396

7.C. Etat des dettes :

(En euros)	Montant brut	A un an au plus	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Concours bancaires	3 522 290	3 522 290		
Emprunts BNP/NSM et CIAL	6 409 738	1 266 881	5 142 857	
Intérêts courus sur emprunts.	18 833	18 833		
Total emprunts	9 950 861	4 808 004	5 142 857	
Acomptes reçus sur commandes en cours	0	0		
Total avances	0	0		
Fournisseurs	3 242 417	3 242 417		
Dettes fiscales et sociales	1 622 004	1 622 004		
Total dettes d'exploitation	4 864 421	4 864 421		
Dettes/immobilisations	18 500	18 500		
Groupe et associés	4 015 044	4 015 044		
Autres dettes	63 808	63 808		
Total autres dettes	4 078 852	4 078 852		
Totaux	18 912 634	13 769 777	5 142 857	

Note 8. – Engagements hors bilan.

La société Euraltech S.A. confirme la non-omission de tout engagement hors bilan significatif.

Engagements donnés :

(En milliers d'euros)	2004	2003
Cautions données aux établissements financiers (1) (2)	16 508	12 702
Autres cautions données	0	
Effets escomptés non échus		
Engagement d'indemnités de départ en retraite		
Cautions sur marchés (restitutions d'acomptes et retenue de garantie)	3 383	1 778
Mobilisations de créances Dailly	0	3 111
Total	19 891	17 591

(1) Dont nantissement des titres AIC-Egimo (ex-RMJM) à hauteur de 9 M€ en garantie de l'emprunt souscrit.

(2) Lettre d'intention forte d'Euraltech S.A. auprès des établissements bancaires concernant l'emprunt pour l'acquisition de COTUMER.

Engagements reçus :

(En milliers d'euros)	2004	2003
Garantie bancaire à première demande	0	1 200
Garantie bancaire	1 929	
Total	1 929	1 200

Engagements de location-financement :

(En euros)	2004	2003
Valeur d'origine des biens, valeur brute	345 744	1 197 186
Amortissements à l'ouverture	115 248	854 283
Amortissement de l'exercice	172 872	308 885
Amortissements cumulés	288 120	1 047 920
Loyers payés au cours de l'exercice	172 872	319 064
Loyers restant à payer, à moins d'un an	57 624	165 741
Loyers restant à payer, de un an à cinq ans.	0	74 455

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan :

	S.C.I. Ulis Atlantique 4	2004		2003	
		Entreprises liées P2C	Participations	Entreprises liées P2C	Participations
Actif immobilisé :					
Titres de participation (valeurs brutes)			42 349		50 522
Provisions sur titres			9 456		17 629
Actif circulant :					
Acomptes versés					
Clients et comptes rattachés			6 543		15 847
Autres créances			5 760		5 276
Provisions sur créances			2 673		5 125
Dettes :					
Compte courant		3 675	340		3 494
Fournisseurs et comptes rattachés	115	54	3 046		1 996

Détail des produits à recevoir et charges à payer :

(En euros)	S.C.I. Ulis Atlantique 4	P2C Investissements	2004	2003
Clients - factures à établir			287 086	2 233 457
Fournisseurs - avoirs à recevoir		20 738	0	
Produits à recevoir sur les organismes sociaux			1 878	
Divers produits à recevoir				
Total des produits à recevoir		20 738	288 964	2 233 457
Fournisseurs - Factures non parvenues			280 112	992 153
Avoirs à établir				
Provisions pour congés à payer			23 659	490 985
Provisions pour primes et pour RTT			11 695	172 670
Charges sociales sur provisions pour congés à payer			17 677	286 618
Dettes fiscales à payer			286 289	57 973
Total des charges à payer			619 432	2 000 399

Situation fiscale latente et différée :

(En euros)	2004		2003	
	Montant	Impôt	Montant	Impôt
Accroissements :				
Néant				
Allégements :				
Provisions non déductibles (1)	3 338 362	1 146 059	208 400	71 544
Amortissements réputés différés	861 648	295 804	861 648	295 804
Reports déficitaires ordinaires	22 768	7 816	22 768	7 816
Totaux	4 222 778	1 449 680	1092 816	375 164

(1) Inclus 2 266 K€ provision Ersem Systems société en liquidation déjà existant au 31 décembre 2003.

Note 9. – Litiges.

Dans le cadre normal de ses activités, Euraltech S.A. est impliqué dans un certain nombre de procédures légales. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Dans le litige opposant la société MDI Conseil à Euraltech S.A. au titre de l'acquisition par la société Euraltech S.A. de Sira Contrôle Commande en 2001, la société MDI Conseil revendique un complément de prix de 53,4 K€ tandis que la société Euraltech S.A. revendique 96,9 K€ au titre de la garantie de passif. Par ordonnance en date du 3 février 2004, un expert indépendant a été désigné par le Tribunal de commerce de Paris en vue d'arbitrer ce litige.

Dans le litige opposant l'administration fiscale à Euraltech concernant l'impôt société 1999 de Glumatec-Rambure (absorbée en 2001 par Euraltech S.A.) en date du 3 octobre 2004, la société Euraltech S.A. a reçu une notification pour redressement fiscal pour un montant de 262 K€. Cette notification a fait l'objet d'une contestation de la part d'Euraltech S.A. En date du 8 avril 2005, l'administration fiscale a prononcé une décision de rejet de cette contestation. L'intégralité de ce redressement est provisionné dans les comptes au 31 décembre 2004.

La société et ses conseils étudient la possibilité de contester cette décision devant le Tribunal administratif d'Amiens.

Note 10. – Charges à répartir.

Au cours de l'exercice 2002, il a été constaté une charge à répartir correspondant à l'étalement d'une facture d'honoraire de négociation de l'achat d'un filiale pour un montant brut de 412 K€, donnant lieu en 2002 à une dotation de 41 K€ et en 2003 de 83 K€, soit un net au bilan de 288 K€.

Note 11. – Autres informations.

Il n'a été versé aucune rémunération aux membres du conseil de surveillance au titre de leur fonction au sein de cet organe au cours de l'exercice 2004. M. Jeannot Flick, vice-président du conseil de surveillance a reçu une rémunération au titre de ses fonctions opérationnelles au sein de la division Ensemblier. Le montant global des rémunérations versées aux membres du directoire s'est élevé à 1 179 K€.

Effectif moyen :

	2004	2003
Cadres	3	52
Non cadres	1	54
Total	4	106

Note 12. – Filiales directes et participations de la société-mère au 31 décembre 2004.

(En milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part détenue (En %)	Valeur comptable des titres		Avances compte courant (valeur nette)	Cautions avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés	Observations
				Brute	Nette						
1. Filiales détenues à au moins 50 % :											
Filiales françaises :											
S.A. Ersem Systems	305	N.D.	99,97 %	305		0		N.D.	N.D.	N.D.	En liquidation
S.A. Euraltech Transitique & Montage	453	582	99,99 %	1 122	1 122	29		1 190	564		
S.A. National Standard	2 234	– 732	99,97 %	5 357				4 378	– 28		

(En milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part détenue (En %)	Valeur comptable des titres		Avances compte courant (valeur nette)	Cautions avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés	Observations
				Brute	Nette						
S.C.I. de Villiers	295	242	100 %	431	431			68	8		
S.A. Euraltech TI (1).	1 867	5 860	99,99 %	13 416	13 416		8 M€ sur emprunt acquisition Cotumer, 606 K€ sur emprunts ex-Euraltech Services	64 289	896	1021 (Cotumer, Idem)	
S.A.S. Euraltech Developpement	37	– 6	99,99 %	37	37				– 3		
S.A.S. Euraltech Usinage (2).	389	– 1 134	99,99 %	3 278		0		2 841	9		Plan de continuation depuis le 5 mai 2004
S.A. AIC Egimo (ex-RMJM)	1 628	894	99,99 %	17 888	17 888			1 664	83		
Euraltech Romania	0	– 165	95,00 %	0		21		261	27		
2. Participations (détenues entre 10 et 50 %) :											
Euraltech Brasil Ltda	N.D.	N.D.	30 %						N.D.	N.D.	
Euraltech do Brasil Ltda	300	– 769	30 %	498				345	398		70 % des titres cédés le 29 juin 2004 à la société Lexway
S.C.I. du Château d'Hausen .	N.S.	N.S.	0,02 %	N.S.	N.S.	N.S.		N.S.	N.S.	N.S.	N.S.

(1) Euraltech TI a absorbé sa société-mère Euraltech Ensemblier en date du 31 décembre 2003.

(2) En redressement judiciaire :

N.D. : non disponible ;

N.S. : non significatif.

Note 13. – Résultats d'Euraltech S.A. au cours des cinq derniers exercices.

(En euros)	2000	2001	2002	2003	2004
Capital en fin d'exercice :					
Capital social	8 592 504	14 320 840	14 522 836	28 928 964	28 928 964
Nombre des actions ordinaires existantes	5 636 313	9 393 855	9 526 356	18 976 156	18 976 156
Opérations et résultats de l'exercice :					
Chiffre d'affaires hors taxes	19 442 478	64 983 389	46 413 415	27 487 270	4 227 156
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	769 521	– 4 767 177	– 68 277	– 2 291 381	– 10 332 950
Impôts sur les bénéfices		887	157 093	2 155 369	692 734
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	– 104 710	– 3 456 681	– 13 351 802	– 5 652 425	16 046
Résultat distribué					
Résultat par action :					
Résultat après impôts, participation de salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,14	– 0,51	0,01	€ – 0,26	0,51
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	– 0,02	– 0,37	– 1,40	€ – 0,30	0
Dividende attribué à chaque action					
Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice.	15	277	227	106	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 401 188	10 677 112	8 946 793	5 668 962	470 219
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales etc.)	1 006 859	4 443 075	4 026 583	2 618 956	212 147

Renseignements de caractère général sur la société Euraltech S.A.

1. Renseignements d'ordre juridique. — Aux termes de l'article 2 de ses statuts, la dénomination sociale de l'Emetteur est Euraltech.

Aux termes de l'article 4 de ses statuts, le siège social de l'Emetteur est situé Zone industrielle de Saint-Guénault, 5, rue Maryse Bastié, Courcouronnes, 91031 Evry Cedex.

1.1. Forme juridique et capital social : Aux termes des articles 1, 2 et 6 de ses statuts, l'Emetteur est une société de forme anonyme, à directoire et conseil de surveillance, de droit français, au capital de 28 928 964,09 €.

1.2. Législation de la société : L'Emetteur est soumis aux dispositions du livre II du Code de commerce et au décret nº 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

1.3. Constitution et expiration de la société : La société Euraltech a été créée le 9 janvier 1990 sous le nom de MS Technologies.

Aux termes des statuts et du registre du commerce et des sociétés, la durée de vie de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. La société expirera donc le 9 janvier 2089 sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

1.4. Objet social : Aux termes de l'article 3 de ses statuts, la société Euraltech a pour objet social :

Tant en France qu'à l'étranger, le développement d'activités industrielles à fort contenu technologique et d'innovation en toutes opérations se rapportant à :

— la réalisation d'opérations de réorientation, redéveloppement stratégique, réorganisation, restructuration et redressement d'entreprises de nature industrielle, commerciale, financière et immobilière et la réalisation de toutes opérations de gestion, de conseil et d'assistance ;

— la prise d'intérêts ou de participations, sous toutes ses formes, dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, financières ou immobilières françaises ou étrangères ;

— toute opération de représentation commerciale en France ou à l'étranger pour le compte de toutes entreprises quelconques et pour le compte d'entreprises prises en gestion ;

— le développement, la mise au point et la mise en application industrielle de tout nouveau procédé ou technique et éventuellement le dépôt de brevets et la concession de licences les concernant ;

— l'acquisition, l'exploitation par bail, location ou autrement, la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis à usage industriel, commercial ou d'habitation ;

— toutes prestations au bénéfice des sociétés du groupe et toutes opérations de gestion et de centralisation de trésorerie réalisées avec les sociétés du groupe en conformité avec l'article 12-3 de loi bancaire du 24 janvier 1984 ;

— toute activité d'étude, de recherche et développement, de conception, de fabrication, d'achat, d'approvisionnement, et de commercialisation en matière de systèmes de production automatisés ;

— et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe.

1.5. Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés : Euraltech est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés d'Evry sous le numéro 352 919 054.

Le code APE d'Euraltech est le 741 J. Il correspond à l'activité d'administration d'entreprises.

1.6. Consultation des documents juridiques de l'Emetteur : Les statuts, procès-verbaux d'assemblées générales, rapports des contrôleurs légaux et autres documents sociaux peuvent être consultés à la direction administrative d'Euraltech sise 4, avenue de l'Atlantique, Parc d'Activités des Ulis, 91955 Courtaboeuf Cedex.

1.7. Exercice social : Aux termes de l'article 23 des statuts de l'Emetteur, l'exercice social commence le 1er janvier et expire le 31 décembre de chaque année.

1.8. Répartition statutaire des bénéfices : Aux termes de l'article 24 des statuts de l'Emetteur, s'il résulte des comptes de l'exercice, tels qu'ils sont approuvés par l'assemblée générale, l'existence d'un bénéfice distribuable suffisant, l'assemblée générale pourra affecter tout ou partie de ce bénéfice distribuable à la réserve légale, à tous fonds de réserve généraux ou spéciaux, ou attribuer aux actionnaires un dividende dont elle fixera le montant.

Aux termes du même article, après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'assemblée générale pourra décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves. Dans ce cas, la décision indiquera expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements seront effectués.

Aux termes de l'article 25 des statuts de l'Emetteur, l'assemblée générale peut accorder, pour la totalité ou la partie de la distribution des dividendes, une option entre, soit le paiement en numéraire, soit le paiement en actions ou titres détenus en portefeuille par la société.

1.9. Assemblées générales : Aux termes de l'article 20 des statuts de l'Emetteur, les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi. Elles sont réunies au siège social ou tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les comptes de la société cinq jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance.

Lors de la réunion de l'assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou tout vote par correspondance.

1.10. Droits de vote : Aux termes de l'article 21 des statuts de l'Emetteur, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.

Toutefois, un droit de vote double est attribué dans toutes les assemblées :

— à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites depuis quatre ans révolus au nom de la même personne ;

— aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves bénéfices ou primes d'émission à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit ;

— en cas de division d'actions existantes, les nouvelles actions provenant de l'échange bénéficieront du même droit de vote double que les actions anciennes qui en bénéficiaient, ou de la même antériorité que lesdites actions anciennes pour bénéficier de ce droit de vote double.

Sont privées du droit de vote les actions non libérées des versements exigibles, les actions de rapporteur en nature ou du bénéficiaire d'un avantage particulier dans les assemblées générales extraordinaires, les actions de souscripteurs éventuels dans les assemblées appelées à statuer sur la suppression du droit préférentiel de souscription, les actions de l'intéressé dans la procédure prévue pour les conventions entre un administrateur et la société, et éventuellement, les actions détenues par la société elle-même.

Le point 3 de l'article 21 (concernant les droits de vote doubles) des statuts d'Euraltech S.A. a été inséré dans les statuts suite du vote de la deuxième résolution lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 1996.

Renseignements sur le capital d'Euraltech S.A.

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques. De même, tout franchissement de seuil dans la répartition du capital est soumis aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

1. Capital social. — Au 31 décembre 2004, le capital social d'Euraltech était de 28 928 964 €, entièrement libéré, est divisé en 18 976 156 actions, toutes de même catégorie.

2. Forme des actions. — Les titres des actions sont nominatifs ou porteur, au choix de l'actionnaire.

Conformément à l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la société est en droit, dans les conditions réglementaires, de demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres le nom ou la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions attachées à ces titres.

3. Capital potentiel. — Il n'existe aucune valeur mobilière donnant accès au capital d'Euraltech. Toutefois il existe des plans de souscription d'actions qui ont été autorisés par l'assemblée générale et mis en œuvre par le conseil d'administration (décembre 1996) ou le directoire (août 2000, décembre 2000, janvier 2001 et mars 2001). Les options consenties ont fait l'objet d'ajustements dans le cadre des augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (article 174-8 du décret du 23 mars 1967). La méthode d'ajustement du prix de souscription des actions sous option n'ayant pas été fixée auparavant par un organe délibérant, le directoire a, par décision en date du 27 décembre 2001, établi la méthode d'ajustement et ses modalités, conformément aux dispositions de l'article 174-1 du décret du 23 mars 1967.

4. Capital autorisé non émis. — Néant.

5. Instruments financiers non représentatifs du capital. — Néant.

6. Obligations convertibles, échangeables, remboursables en instruments financiers donnant accès au capital, à warrant ou autres. — Néant.

Informations sur les options de souscription d'actions :

	Plan n° 1	Plan n° 2	Plan n° 3.1	Plan n° 3.2	Plan n° 3.3
Date d'assemblée	31/10/96 et 09/11/96	29/06/00	22/12/00	22/12/00	22/12/00
Date du directoire ou du conseil d'administration.	10/12/96	30/08/00	26/12/00	12/01/01	21/03/01
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées par.	214 117	166 319	203 654	16 634	14 417
Les mandataires sociaux.	33 285	166 319			
Les dix premiers salariés			203 654	16 634	14 417

	Plan nº 1	Plan nº 2	Plan nº 3.1	Plan nº 3.2	Plan nº 3.3
Point de départ d'exercice des options	11/12/01	30/08/00 et 30/12/01	26/12/00	12/01/01	21/03/01
Date d'expiration	11/12/04	30/08/07	26/12/07	12/01/08	21/03/08
Prix de souscription . . .	6,41 €	4,78 €	4,01 €	4,14 €	4,68 €
Modalités d'exercice. . .	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail)	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail)	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail) Exercice sous condition de réalisation du CA et du résultat net 2000, 2001 et 2002	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail) Exercice sous condition de réalisation du CA et du résultat net 2000, 2001 et 2002	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail) Exercice sous condition de réalisation du CA et du résultat net 2000, 2001 et 2002
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2004.		88 702	0	0	0
Options de souscriptions annulées durant l'exercice 2004	– 107 398	– 76 616	– 111 026	– 16 134	– 14 417
Options de souscriptions restantes		0	92 628	500	0

7. Programme de rachat d'actions. — Le dernier programme de rachat d'actions propres a fait l'objet d'une note d'opération visée par la Commission des opérations de bourse sous le nº 03-234 en date du 18 juin 2001, note incluse dans le prospectus portant le même visa. Au titre de ce dernier programme de rachat d'actions propres, Euraltech n'a transféré et annulé aucune action. Au cours du dernier exercice (clos le 31 décembre 2004), le montant total des achats s'est élevé à 0 € (0 titres) et le montant total des ventes à 0 € (aucun titre). La société n'a pas eu recours à l'utilisation de produits dérivés pour réaliser ses précédents programmes de rachat d'actions.

8. Répartition du capital et des droits de vote d'Euraltech S.A. — Au 31 décembre 2004 et à la date de réalisation de l'augmentation de capital qui a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marches financiers sous le nº 03-1045, les informations dont dispose la société lui permettent de connaître la répartition de son capital, comme mentionné ci-dessous.

— Le nombre total de titres Euraltech est de 18 976 156 ;

— Le nombre total des droits de vote réels est de 19 121 646.

— Les actionnaires ou groupes d'actionnaires qui, à la connaissance de l'organe d'administration, possèdent, ou sont susceptibles de posséder compte-tenu des titres de capital et des instruments financiers donnant accès au capital qu'ils détiennent, directement ou indirectement, isolément ou conjointement (1), ou de concert (2), 5 % ou plus du capital ou des droits de vote, sont le « groupe d'actionnaires P2C » et Federlux.

Aucun salarié ne détient directement, indirectement ou par l'intermédiaire d'organismes de placement collectif spécialisés un pourcentage de capital égal ou supérieur à 0,5 % du capital de l'Emetteur.

(1) Par contrôle conjoint, l'on entend le contrôle exercé par plusieurs sociétés ou par plusieurs personnes qui ont conclu entre elles un accord pouvant les conduire à adopter une politique commune vis-à-vis de l'Emetteur.

(2) Au sens où l'action de concert est retenue dans l'article L. 233-10.1 du Code de commerce.

Le tableau suivant présente les actionnaires détenant plus de 5 % du capital d'Euraltech S.A., ainsi que l'autodétention de la société.

Répartition du capital à la date du 31 décembre 2004 :

Actionnaires ou groupes d'actionnaires	Actions		Droits de vote attachés	
	Nombre total	% total	Nombre	%
Groupe d'actionnaires « P2C » :				
P2C Investissements S.A..	12 683 137	66,8 %	12 683 137	66,3 %
Pierre Schoen.	1 340 790	7,1 %	1 340 790	7,0 %
Bernard Dal	22 402	0,7 %	22 402	0,7 %
Alain Weber	141 250	0,1 %	141 250	0,1 %
Total « P2C »	14 187 579	74,8 %	14 187 579	74,2 %
Federlux	1 363 682	7,2 %	1 363 682	7,1 %
Autodétention	76 556	0,4 %	0	0 %
Public	3 348 339	17,6 %	3 570 385	18,7 %
Total	18 976 156	100 %	19 121 646	100 %

8.1. P2C Investissements S.A. : P2C Investissements est une société anonyme au capital de 152 487 129,49 €, sise 12, rue de la Mésange, 67000 Strasbourg, R.C.S. B 403 112 709. Pierre Schoen détient 95 % des droits de vote de P2C Investissements. La société a une activité de holding animateur de groupe.

P2C Investissements ne détient aucune filiale ni participation dans le même domaine d'activité qu'Euraltech.

P2C Investissements est lié à Euraltech au travers d'une convention d'assistance administrative et financière dans les conditions relatées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

8.2. Federlux S.A. : Federlux est une compagnie d'assurance vie, département de l'Union des assurances fédérales, filiale du Crédit lyonnais. Son objet social est la gestion de contrat d'assurance vie.

Federlux n'est pas représentée au conseil de surveillance.

8.3. Pactes d'actionnaires : A la connaissance de la société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires ou convention à laquelle Euraltech est partie prenante et susceptibles d'avoir un impact significatif sur le cours de son titre, et ce quel que soit le cadre du pacte (pacte relatif à une société cotée mais également tout pacte relatif à des filiales significatives non cotées).

Tableau d'évolution du capital :

Date	Nature de l'opération	Montant des variations			Capital après opération		
		Nominal (En euros)	Prime (En euros)	Nombre d'actions créées	Valeur nominale par action (En euros)	Montant du capital (En euros)	Nouveau nombre d'actions
03/01/90	Création de la société par apport en numéraire	38 112		2 500	15,24	38 112	2 500
26/07/95	Augmentation de capital	9 528	752 717	625	15,24	47 640	3 125
24/08/95	Augmentation de capital par incorporation d'une prime d'émission	619 324		40 625	15,24	666 964	43 750
31/01/96	Division du nominal			175 000	3,05	666 964	218 750
09/11/96	division du nominal			218 750	1,52	666 6541	437 500
10/12/96	Inscription sur le marché libre OTC						
27/06/97	Augmentation de capital par apport en numéraire	47 640	3 306 238	31 250	1,52	714 605	468 750
30/06/98	Augmentation de capital par incorporation d'une prime d'émission	3 573 024		2 343 750	1,52	4 287 629	2 812 500

Date	Nature de l'opération	Montant des variations			Capital après opération		
		Nominal (En euros)	Prime (En euros)	Nombre d'actions créées	Valeur nominale par action (En euros)	Montant du capital (En euros)	Nouveau nombre d'actions
30/03/99	Augmentation de capital par apport en numéraire	1 829 388	3 658 776	1 200 000	1,52	6 117 017	4 012 500
10/08/00	Augmentation de capital par apport en numéraire (1)	1 835 105	3 670 2101	1 203 750	1,52	7 952 122	5 216 250
22/12/00	Augmentation de capital par apport en numéraire	640 382		420 063	1,52	8 592 504	5 636 313
05/06/01	Suppression de la mention de la valeur nominale des actions					8 592 504	5 636 313
20/06/01	Augmentation de capital par apport en numéraire et transfert sur le Second marché d'Euronext Paris S.A. (2)	5 711 463	24 424 023	3 757 542		14 320 840	9 393 855
31/12/02	Levée de stock-options des salariés/dirigeants exercice 2002	201 996	513 416	132 501		14 522 836	9 526 356
31/12/03	Augmentation de capital par apport en numéraire (3)	14 406 128	52 068	9 449 800		28 928 964	18 976 156
31/12/04		0	0	0		28 928 964	18 976 156

(1) Opération ayant donné lieu à l'établissement d'un prospectus simplifié visé par la Commission des opérations de bourse sous le nº 00-1284.
(2) Opération ayant donné lieu à l'établissement d'un prospectus simplifié visé par la Commission des opérations de bourse sous le nº 01-848.
(3) Opération ayant donné lieu à l'établissement d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le nº 03-1045.

Evolution dans la répartition du capital et des droits de vote depuis l'introduction au Second marché (12 juillet 2001) jusqu'au 31 décembre 2004 :

	A.G.O et E du 26/06/03 (1)		31/12/03 (2)		A.G.O. et E du 30/06/04		31/12/04	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	%des droits de vote
P2C Investissements S.A.	48,7 %	48,8 %	66,8 %	66,3 %	66,8 %	66,3 %	66,8 %	66,3 %
Pierre Schoen	3,8 %	3,8 %	7,1 %	7,0 %	7,1 %	7,0 %	7,1 %	7,0 %
Federlux S.A.	7,1 %	7,2 %	7,2 %	7,1 %	7,2 %	7,1 %	7,2 %	7,1 %
21 Strategic Fund S.A. (3).	5,1 %	5,1 %	2,6 %	2,7 %	2,6 %	2,7 %	2,6 %	2,7 %
Euraltech S.A.	0,8 %	0,0 %	0,4 %	0,0 %	0,4 %	0,0 %	0,4 %	0,0 %
Public	35,1 %	35,2 %	15,9 %	16,9 %	15,9 %	16,9 %	15,9 %	16,9 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Nombre de droits de vote doubles	240 550		145 490		145 490		145 490	

(1) Données fournies par Natexis Banques populaires, ne comptabilisant pas les titres au porteur non immobilisés.
(2) Date de réalisation de l'augmentation de capital qui a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le nº 03-1045.
(3) 21 Strategic fund est un fonds contrôlé et géré par 21 Centrale Partners, société associée au groupe Ventuno Investimenti (groupe Benetton). Le fonds a pour vocation la prise de participations minoritaires dans des sociétés de taille moyenne, rentables, ayant vocation à occuper une position significative sur leur marché et présentant des perspectives de développement internationales. 21 Strategic fund a démissionné du conseil de surveillance et n'y est plus représentée depuis le 30 juin 2002.

8.4. Modifications intervenues dans la répartition du capital : Il n'y a eu, depuis le 1er janvier 2000, que les deux déclarations de franchissement de seuil suivantes auprès du Conseil des marchés financiers.

— CMF 203C0009 : « Déclaration de franchissement de seuil (article L.233-7 du Code de commerce) sur le titre Euraltech (Second marché). Par lettre du 30 décembre 2002 reçue le 2 janvier 2003, M. Jean Michel Riera a informé le Conseil des marchés financiers que, le 27 décembre 2002, suite à une cession d'actions, il avait franchi en baisse le seuil de 5 % du capital de Euraltech (composé de 9 393 855 actions) et ne détenait plus désormais aucune action de la société Euraltech. » ;

— CMF 203C0025 : « Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du Code de commerce) sur le titre Euraltech (Second marché). Par courrier du 6 janvier 2003, la société Federlux France (27, avenue Claude Vellefaux, 75010 Paris) a informé le Conseil des marchés financiers que, le 27 décembre 2002, suite à l'acquisition d'actions Euraltech, elle avait franchi en hausse le seuil de 5 % du capital et des droits de vote Euraltech et détenait désormais 681 841 actions et droits de vote Euraltech soit 7,26 % du capital et 7,15 % des 9 538 707 droits de vote de cette dernière. »

9. Possibles prises de contrôle de l'Emetteur. — Pour autant qu'elles soient connues de l'Emetteur, il n'existe aucune personne physique ou morale qui, directement ou indirectement, isolément ou conjointement, ou de concert, exercent ou peuvent exercer un contrôle sur lui, à l'exception de l'actionnaire de référence P2C Investissements.

10. L'Emetteur ne fait pas partie d'un groupe d'entreprises.

11. Marché des instruments financiers de l'Emetteur. — Il n'existe pas d'autres instruments financiers admis aux négociations sur un marché réglementé que les 18 976 156 actions cotées au Second marché qui constituent le capital social de l'Emetteur.

Il n'existe pas d'instruments financiers de l'Emetteur non encore admis aux négociations sur un marché réglementé mais traités sur un ou plusieurs autres marchés réglementés, en fonctionnement régulier, reconnus et ouverts.

B. — Comptes consolidés.

I. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros.)

(En milliers d'euros)	Notes	2004	2003	2002
Chiffre d'affaires	6	148 255	164 504	147 627
Production stockée et immobilisée		– 3 111	10 451	– 5 104
Autres produits et transferts de charges	7	11 965	4 821	6 237
Achats consommés		– 97 517	– 122 060	– 102 427
Charges de personnel	30	– 44 895	– 47 988	– 40 896
Autres charges d'exploitation		– 1 854	– 389	– 124
Impôts et taxes		– 2 627	– 2 843	– 2 411
Dotations aux amortissements et aux provisions . .	8	– 6 245	– 6 270	– 5 250
Résultat d'exploitation		– 3 971	226	– 2 348
Résultat financier	9	– 1 400	– 2 188	– 2 994
Résultat courant des sociétés intégrées		2 571	– 1 962	– 5 342
Résultat exceptionnel		0	– 105	– 1 366
Impôts sur les résultats		– 709	– 813	– 137
Résultat net des sociétés intégrées		1 862	– 2 880	– 6 844
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		– 267	0	
Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition.		– 2 661	– 2 915	– 6 847
Résultat net de l'ensemble consolidé.		– 1 066	– 2 915	– 6 847

(En milliers d'euros)	Notes	2004	2003	2002
Part des minoritaires		10	38	3
Résultat net part du groupe	1	– 1 076	– 5 833	– 13 330
Nombre d'actions avant dilution		18 899 600	18 976 156	9 526 356
Résultat par action avant dilution (en euros)		– 0,06	– 0,31 €	– 1,40 €
Nombre d'action après dilution		18 899 600	18 976 156	9 492 439
Résultat net par action après dilution (en euros)		– 0,06	– 0,31 €	– 1,40 €

	31/12/03 Présentation 2004	31/12/03 (Publié)	31/12/02 Présentation 2004	31/12/02 (Publié)
Résultat d'exploitation	121	226	– 3 714	– 2 348
Résultat financier	– 2 188	– 2 188	– 2 994	– 2 994
Résultat exceptionnel	0	– 105		– 1 366

Note 1. – Résultat net par action.

Le résultat par action est indiqué ci-après. Ses modalités de calcul sont les suivantes : le résultat inscrit au numérateur est le résultat net part du groupe. Le nombre d'actions pris en compte au dénominateur est le nombre moyen pondéré d'actions pour les comptes publiés, il est le nombre d'actions existantes à la date de clôture de l'exercice pour le calcul du résultat par action pro forma. La dilution potentielle est, en nombre d'actions, la même dans les deux cas.

(En euros)	2004	2003	2002 publié
Résultat par action	– 0,06	– 0,31	– 1,40
Résultat par action dilué	– 0,06	– 0,31	– 1,40
Nombre d'actions	18 899 600	18 976 156	9 526 356
Nombre d'actions dilué	18 899 600	18 976 156	9 492 439

(En euros)	2003 pro forma	2002 pro forma
Résultat par action	– 0,31	– 1,14
Résultat par action dilué	– 0,31	– 1,15
Nombre d'actions	18 976 156	18 976 156
Nombre d'actions diluées	18 976 156	9 492 439

II. — **Bilan consolidé au 31 décembre 2004.**

(En milliers d'euros.)

	Notes	31/12/04	31/12/03	31/12/02
Ecarts d'acquisition	12	22 411	25 072	28 547
Immobilisations incorporelles	13	572	548	1 134
Immobilisations corporelles	14	16 132	12 270	10 564
Immobilisations financières	15	1 .042	1 003	1 008
Titres mis en équivalence				
Actif immobilisé		40 157	38 893	41 252
Stocks et encours	16	10 160	21 389	11 043
Clients et comptes rattachés	17	77 629	81 738	82 853
Autres créances et comptes de régularisation	23	15 430	23 069	25 730
Valeurs mobilières de placement	18	869	561	2 246
Disponibilités	18	3 345	4 875	5 920
Actif circulant		107 433	130 157	126 765
Total de l'actif		147 590	170 525	169 043

Passif	Notes	31/12/04	31/12/03	31/12/01
Capital (1)	20	28 929	28 929	14 523
Primes liées au capital (1)		20 902	20 902	
Réserves consolidées		– 16 285	– 10 311	23 723
Résultat consolidé part du groupe		– 1 076	– 5 833	– 13 330
Capitaux propres		32 470	33 687	24 701
Intérêts minoritaires		41	49	324
Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges	21	3 888	4 371	4 359
Emprunts et dettes financières	22	35 869	36 169	20 578
Fournisseurs et comptes rattachés		36 858	48 839	54 381
Autres dettes et comptes de régularisation	23	38 464	47 410	42 574
Dettes		111 191	132 418	134 254
Total du passif		147 590	170 525	169 043

(1) De l'entreprise consolidante Euraltech S.A.

III. — **Tableau de flux de trésorerie consolidé 2004.**

(En milliers d'euros)	2004	2003
Résultat net de l'ensemble consolidé	– 1 066	– 5 795
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	267	
Amortissements et provisions	5 474	4 186
Variation des impôts différés	– 18	588
Plus-values de cession, nettes d'impôt	– 873	973
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie (1)	– 3 000	
Marge brute d'autofinancement	784	– 48
Stocks	3 433	– 10 340
Créances	21 444	5 258
Dettes	– 22 779	1 214
Variation du besoin en fonds de roulement (a)	2 098	– 3 867
Flux de trésorerie liés l'activité	2 881	– 3 915
Acquisition d'immobilisations hors titres consolidés (b)	– 1 397	– 2 483
Cession d'immobilisations hors titres consolidés (c)	336	409
Incidence des variations de périmètre (d)	223	– 916
Flux de trésorerie liés à l'investissement	– 838	– 2 990
Augmentation de capital	0	3 319
Dividendes versés aux minoritaires de la société-mère	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Emission d'emprunts	8	673
Remboursements d'emprunts	– 6 739	– 5 776
Variations nettes des comptes courants (2)	3 710	9 043
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	– 3 021	7 259
Incidence des variations de cours des devises	– 2	26
Incidence des changements de méthodes	0	0
Variation nette de la trésorerie	– 980	380
Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture	– 6 948	– 7 328
Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture (e)	– 7 928	– 6 948
Variation nette de la trésorerie	– 980	– 380

(1) Correspond au montant de l'abandon de créance de l'actionnaire de référence P2C Investissements.

(2) Correspond à la variation de l'exercice du compte courant de l'actionnaire de référence P2C Investissements.

(En milliers d'euros)	31/12/04	31/12/03
Valeurs mobilières de placement	869	561
Actions d'autocontrôle		

(En milliers d'euros)	31/12/04	31/12/03
Disponibilités	3 345	4 875
Concours bancaires courants	– 12 142	– 12 384
Trésorerie nette	– 7 928	– 6 948

Conformément à l'avis du comité d'urgence du CNC, les actions Euraltech qui étaient enregistrées au 31 décembre 2001 en valeurs mobilières de placement, sont reclassées en diminution des capitaux propres.

IV. — **Annexe au tableau des flux de trésorerie consolidé.**

(En milliers d'euros)	2004	2003
a) Variation du besoin en fonds de roulement :		
Variations des stocks	3 433	– 10 340
Variations clients et comptes rattachés	13 860	– 988
Variations fournisseurs et comptes rattachés	– 12 724	– 6 911
Variations des autres créances liées à l'activité	7 584	6 246
Variations des autres dettes liées à l'activité	– 10 055	8 126
	2 098	– 3 867
b) Détail des décaissements pour acquisitions d'immobilisations :		
Acquisition immobilisations incorporelles.	– 286	– 283
Acquisition immobilisations corporelles	– 940	– 1 555
Acquisition immobilisations financières	– 171	– 750
	– 1 397	– 2 483
c) Détail des encaissements pour cessions d'immobilisations :		
Cession immobilisations incorporelles	50	0
Cession immobilisations corporelles	65	342
Cession immobilisations financières	221	67
	336	409
d) Incidence des variations de périmètre :		
Coût d'acquisition des titres	0	– 916
Trésorerie acquise		
Incidence des entrées en périmètre	0	– 916
Prix de cession des titres		
Trésorerie cédée (1)		
Incidence des sorties de périmètre		0
Incidence des variations de périmètre	223	– 916
e) Trésorerie et équivalents trésorerie :		
Valeurs mobilières de placement	869	561
Disponibilités et équivalents	3 345	4 875
Trésorerie à l'actif du bilan	4 214	5 436
Découverts bancaires et équivalents	– 12 142	– 12 384
Trésorerie passive en dette financière	– 12 142	– 12 384
Trésorerie nette	– 7 928	– 6 948

(1) Correspond à la trésorerie cédée d'Euraltech Brasil et Do Brasil ; ces sociétés consolidées en intégration globale au 31 décembre 2003 sont mises en équivalence au 31 décembre 2004.

V. — **Détail de la trésorerie de clôture.**

(En milliers d'euros)	2004	2003
Valeurs mobilières de placement (1)	869	561
Disponibilités et équivalents	3 345	4 875
Concours bancaires	– 12 142	– 12 384
Trésorerie de clôture	– 7 928	– 6 948

(1) Les valeurs mobilières de placement sont composées principalement de CIE Sécurité pour 597 K€.

VI. — **Tableau d'évolution des capitaux propres au 31 décembre 2004.**

	Actions (Nombre)	Capital Euraltech S.A.	Primes d'émission Euraltech S.A.	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part du groupe	Intérêts minoritaires
31 décembre 2002	9 526 356	14 523	20 902	– 215	2 821	– 13 330	24 701	324
Augmentation de capital	9 449 800	14 406	0	0	0	0	14 406	0
Distribution de dividendes		0	0	0	0	0	0	0
Affectation du résultat		0	0	0	13 330	13 330	0	38
Résultat de la période		0	0	0		– 5 833	– 5 833	0
Variation actions propres		0	0	– 105	0	0	– 105	0
Correction situation nette à l'ouverture		0	0	0	542	0	542	– 304
Variation écart de conversion		0	0	0	– 24	0	– 24	0
Variation de périmètre		0	0	0	0	0	0	– 10
31 décembre 2003	18 976 156	28 929	20 902	– 320	– 9 991	– 5 833	33 687	49
Affectation du résultat		0	0	0	– 5 833	5 833	0	0
Résultat de la période				0	0	– 1 076	– 1 076	10
Correction situation nette à l'ouverture (1)		0	0	203	– 294	0	– 91	0
Changement de méthode (2)		0	0	0	401	0	401	2
Variation écart de conversion		0	0	0	– 451	0	– 451	0
Variation de périmètre		0	0	0	0	0	0	20
31 décembre 2004	18 976 156	28 929	20 902	– 117	– 16 168	– 1 076	32 470	41

(1) Correctif d'impôts différés passifs sur écarts d'évaluation et présentation de actions propres.

(2) L'augmentation de capital de 14 458 194 € (dont 52 066,29 € de frais affectés en prime d'émission) réalisée le 31 décembre 2003 porte le capital social d'Euraltech S.A. de 14 522 836,48 € à 28 928 964,09 €, par l'émission de 9 449 800 actions nouvelles. Le capital social est composé au 31 décembre 2003 de 18 976 156 actions. Les actions nouvelles ont été émises au prix de 1,53 € par titre, comprenant 0,00551 € de prime, soit un montant total de 14 458 194 €. Le montant de la prime versée par les souscripteurs a été porté à un compte « Prime d'émission » sur lequel portent les droits de tous les actionnaires, anciens et nouveaux. Les actions nouvelles ont été créées avec jouissance au 1er janvier 2003.

Au 31 décembre 2004, le capital social d'Euraltech est composé de 18 976 156 actions et s'élève à 28 928 964,09 €.

En application de l'avis nº 98-D du 17 décembre 1998 du Comité d'urgence du CNC, le groupe reclasse ses actions propres en diminution des capitaux propres consolidés depuis le 31 décembre 2002. Auparavant, ces actions étaient enregistrées en valeurs mobilières de placement.

Au 31 décembre 2004, le groupe Euraltech détient au total 76 556 actions propres pour une valeur brute de 320 K€. A cette même date, la valeur boursière de ces actions était de 114 K€.

VII. — **Annexe aux comptes consolidés 2004.**

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires (loi du 3 janvier 1985 et son décret d'application

du 17 février 1986, règlement 99-02 du Comité de réglementation comptable). Les comptes des différentes sociétés du groupe sont retraités afin de se conformer à ses principes.

L'établissement des états financiers consolidés implique que le groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et de circonstances peuvent amener le groupe à changer ses estimations.

Note 1. – Faits significatifs.

1.A. Modification dans la composition du directoire. — Le conseil de surveillance en date du 18 octobre 2004, prenant acte de la démission de Bernard Dal en sa qualité de président du directoire, a nommé René Franceschetti président du directoire en remplacement de Bernard Dal, et M. Arlindo Jorge, dirigeant de la division Ingénierie a rejoint le directoire.

1.B. Abandon de créance de P2C Investissements. — En date du 27 décembre 2004, le conseil de surveillance a autorisé l'abandon de créance d'une partie du compte courant de P2C Investissements, soit 3 M€ au profit d'Euraltech S.A. Cet abandon de créance vise à accompagner les restructurations des sociétés Euraltech Assemblage et Euraltech Usinage dont le déficit cumulé s'élève à (2,8 M€) sur l'exercice.

1.C. Cession de 70 % des titres Euraltech do Brasil. — En date du 29 juin 2004 a été signé un protocole de vente au profit de la société Lexway de 70 % des actions d'Euraltech do Brasil et d'Euraltech Brasil pour un montant de 300 K€. Aux termes de cet accord, Euraltech S.A. n'exerce plus le contrôle de ces deux sociétés brésiliennes.

Les sociétés Euraltech do Brasil et Euraltech Brasil ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale jusqu'au 29 juin 2004.

Les états financiers semestriels au 30 juin 2004 tiennent compte du résultat des sociétés brésiliennes jusqu'à la date effective du transfert du contrôle au nouvel actionnaire fixé au 29 juin 2004.

Euraltech S.A. continue à exercer une influence notable dans ces sociétés, pour cette raison ces participations non cédées sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence à compter du 1er juillet 2004.

La cession partielle de ces sociétés a été traitée conformément aux dispositions du § 2-3111 du règlement CRC 99-02 et s'est traduite par la reconnaissance en résultat exceptionnel d'un profit de déconsolidation de 486 K€ et la comptabilisation en résultat financier de la quote-part d'écart de conversion cédée de 475 K€ au 30 juin 2004.

Cette opération de cession partielle traduit la stratégie de recentrage de l'activité du groupe en Europe continentale.

1.D. Cession des titres Euraltech Assemblage détenus par Macri-Boussard pour 1 €. — Le conseil de surveillance a autorisé en date du 26 août 2004, la cession des titres Euraltech Assemblage à Euraltech S.A.

En date du 31 décembre 2004, Euraltech S.A. a procédé à la vente des titres Euraltech Assemblage qu'elle détenait pour 1 €.

Cette opération vise à harmoniser l'organisation juridique avec l'organisation opérationnelle.

1.E. Création de deux sous-filiales en Slovaquie Macri Tanax et Macri SRO. — En date du 6 avril 2004, la société Macri Tanax Slovaquie SRO a été conjointement créée entre Macri-Boussard (56 %), Tanax (34 %) et Ing. Frantisek Gazo (10 %). Cette société a été créée afin de pouvoir répondre aux appels d'offres, principalement de Peugeot pour son site de Tarnava. Au 31 décembre 2004, l'entreprise n'a pas d'activité opérationnelle et n'a pas été consolidée dans les états financiers annuels.

En date du 22 septembre 2004, la société Macri SRO a été créée. Elle est détenue à hauteur de 85 % par Macri-Boussard. Cette société dont l'activité a démarré au cours du dernier trimestre de l'exercice est consolidée dans les états financiers de l'exercice 2004.

1.F. Dépréciation exceptionnelle de l'écart d'acquisition Rambure. — Consécutivement à un test de valeur, l'écart d'acquisition résiduel Rambure a été intégralement déprécié sur la période. A ce titre, une dotation complémentaire de 1 081 K€ a été comptabilisée au 30 juin 2004. Au 31 décembre 2004, l'intégralité de l'écart d'acquisition Rambure est déprécié dans les comptes d'Euraltech S.A.

1.G. Homologation du plan de continuation Euraltech Usinage. — Par jugement du Tribunal de commerce de Mulhouse en date du 5 mai 2004, le plan de continuation de la S.A.S. Euraltech Usinage présenté par le groupe afin de poursuivre l'activité sous un périmètre réduit a été accepté.

1.H. Cession définitive de Chassieu. — En 2004, un protocole d'accord a été signé avec la société Dupuy.

1.I. Contrôle fiscal. — La société Euraltech S.A. a connu au cours du dernier trimestre 2004, un contrôle fiscal portant sur les 3 derniers exercices (2001 à 2003). En date du 16 décembre 2004, la société a été notifiée pour un montant de 270 K€ constitués de : 240 K€ au titre des taxes professionnelles 2001 à 2003 dont 187 K€ au titre de l'année 2001 et 27 K€ au titre de pénalités de retard de paiement de T.V.A.

1.J. Intégration fiscale. — La S.A. Euraltech est tête de groupe au titre de l'intégration fiscale mise en place à effet du 1er janvier 2002 pour les sociétés suivantes : Euraltech TI S.A., Euraltech Ensemblier S.A.S., Steri S.A.S., Euraltech Assemblage S.A., National Standard S.A., Euraltech Développement S.A., Euraltech Transitique et Montage S.A. et Idem S.A.S.

A effet du 1er janvier 2003, les nouvelles sociétés entrantes dans le périmètre d'intégration fiscale de la S.A. Euraltech sont les sociétés suivantes : AIC Egimo (ex RMJM) S.A., Euraltech Contrôle S.A.R.L., Guiro S.A., Macri-Boussard S.A., Gest S.A.R.L., RDR S.A., Euraltech Services S.A.S., Cotumer S.A.S. La société Euraltech Usinage a opté pour l'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société-mère à compter du 1er janvier 2004.

1.K. Evolution prévisible et perspectives d'avenir en 2005 :

— Euraltech Ensemblier : Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2005 sont les suivants :

La division compte poursuivre ses efforts commerciaux pour rétablir un chiffre d'affaires conforme aux possibilités de marché et aux capacités des sociétés de la division.

Toutefois, les sociétés se heurteront à la très forte réduction des investissements notamment en France (délocalisations vers l'Asie et l'Europe de l'Est).

Ainsi le volume d'activité pour l'exercice 2005 sera sans doute en régression.

— Euraltech Services : La division Services qui présente la meilleure rentabilité du groupe, poursuivra ses efforts de développement vers les métiers les plus récurrents avec un objectif de rentabilité maintenue, malgré un carnet de commande d'ouverture au 1er janvier 2005 en recul par rapport à 2004.

— Euraltech Ingénierie : Dans un contexte de marché difficile la division entend développer le recours aux achats en pays low-cost.

Dans sa poursuite de recherche de synergies et de simplifications juridiques, la division envisage de poursuivre sa simplification juridique.

Note 2. – Principes comptables, règles et méthodes.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Il est cependant à noter dans le cadre de l'anticipation aux normes IFRS, les modifications de présentation et de méthodes suivantes par rapport à rétablissement des comptes de l'exercice 2003 :

— la notion de résultat exceptionnel n'est plus retenue par le groupe qui considère depuis la clôture des comptes au 30 juin 2004 l'ensemble de ses transactions comme faisant partie des éléments opérationnels ou financiers. Ce changement de présentation est sans conséquence sur le résultat net consolidé ;

— les sociétés Macri-Boussard, AIC Egimo, Guiro et RDR sont passées en cours d'exercice de la méthode de l'achèvement à la méthode à l'avancement. Les principaux impacts pour ces sociétés sont les suivants :

(En M€)	Chiffres d'affaires	Résultat d'exploitation	Capitaux propres
Macri-Boussard	– 7,3	– 0,5	0,3
AIC Egimo	– 0,3	– 0,1	0,1
Guiro	– 0,1	N.S.	N.S.
RDR	N.S.	N.S.	N.S.
Total	– 7,7	– 0,6	0,4

— Au cours de l'exercice 2004, le groupe a mené une analyse détaillée des frais de recherche et développement afin de procéder dans les structures concernées à l'activation des frais de développement. Rambure et National Standard ont procédé à l'activation de frais de développement pour un montant total de 0,1 M€.

Enfin, il est également à noter depuis l'exercice 2003, les indemnités départ en retraite sont comptabilisées pour leur variation dans les comptes d'exploitation des filiales et que les engagements totaux sont présentés en provision pour risques et charges.

Les comptes sont présentés en milliers d'euros.

2.A. Méthodes de consolidation. — Les comptes annuels des sociétés dans lesquelles la société-mère Euraltech S.A. exerce un contrôle majoritaire sont consolidées par intégration globale. Les comptes annuels des sociétés dans lesquelles Euraltech S.A. exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

La méthode dite de l'intégration globale consiste à inclure dans les comptes du groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du groupe de celle des intérêts minoritaires. Les comptes sociaux sont mis en accord avec les principes comptables retenus par le groupe. Les incidences des transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation. Les opérations et comptes entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées ayant une incidence sur le résultat de la consolidante sont éliminées.

2.B. Conversion des comptes des sociétés étrangères. — Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Les postes du compte de résultat et du

tableau de flux de trésorerie sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres « groupe » pour la part du groupe et dans la rubrique « minoritaires » pour la part des minoritaires.

2.C. Ecarts d'acquisition. — L'écart constaté à l'occasion d'une prise de participation, entre le prix d'acquisition de la société consolidée et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres à la date d'entrée dans le périmètre, est comptabilisé de la façon suivante (acquisitions antérieures au 1er janvier 2000) :

— l'écart positif est inscrit au compte « Ecarts d'acquisition » à l'actif du bilan et amorti, *prorata temporis*, selon la méthode linéaire sur une durée de 20 ans (sauf acquisitions antérieures à 1997 amorties sur 10 ans) ;

— l'écart négatif est inscrit au compte « Ecarts d'acquisition négatifs » au passif du bilan et rapporté de façon linéaire au résultat sur une durée de 20 ans (sauf acquisitions antérieures à 1997 amorties sur 10 ans) avec utilisation du *prorata temporis*.

Pour les acquisitions effectuées à compter du 1er janvier 2000, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. Le coût d'acquisition des titres est égal à la rémunération accordée au vendeur, majorée des coûts externes imputables à l'opération (honoraires, frais d'actes…).

Les compléments de prix payables dans le futur sont inclus dans le coût d'acquisition pour leur montant probable, après actualisation au taux de l'OAT à 10 ans. Les actifs et passifs des sociétés acquises sont évalués, à leur date d'entrée dans le groupe, à leur juste valeur.

La juste valeur des éléments identifiables de l'actif est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que des expertises indépendantes, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée dans le bilan consolidé sous le poste « Ecarts d'acquisition » pour les sociétés consolidées par intégration globale.

La durée d'amortissement de l'écart d'acquisition, généralement comprise entre 5 et 20 ans, est déterminée en considération des hypothèses de retour sur investissement et du caractère stratégique de l'acquisition.

La valeur d'utilité des écarts d'acquisition fait l'objet d'un examen lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est probable. De tels événements ou circonstances comprennent des changements significatifs défavorables ayant un caractère durable et affectant les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition. L'opportunité de constater un amortissement exceptionnel ou de réduire la durée d'amortissement est appréciée dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la direction.

Dans l'éventualité où la durée d'amortissement doit être raccourcie, un amortissement exceptionnel est constaté.

Le groupe n'applique pas l'approche par composant.

— Tests de dépréciation par anticipation de la norme IAS 36 : Concernant les écarts d'acquisitions, des tests de dépréciation ont été réalisés par anticipation de la norme IAS 36. La mise en œuvre de la norme implique d'identifier préalablement les différentes Unités génératrices de trésorerie (UGT) existantes au sein du groupe Euraltech.

Il est rappelé qu'une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Dans la continuité des tests de valeurs réalisés les années précédentes, une UGT a été réalisée pour chaque entité juridique. En effet, quand bien même un certain nombre de clients sont communs aux différentes sociétés du groupe, les contrats transversaux demeurent très largement minoritaires.

La détermination de la valeur d'utilité des UGT implique :

— d'estimer des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue des UGT et par leur sortie à la fin de leur durée d'utilité. Les projections de flux de trésorerie ont été fondées sur des hypothèses budgétaires documentées approuvées par la direction, l'horizon de calcul a été fixé à 10 ans ;

— de déterminer un taux d'actualisation approprié à appliquer à ces flux de trésorerie futurs. Le taux d'actualisation retenu a été celui du coût moyen pondéré du capital.

2.D. Immobilisations incorporelles. — Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur une durée variant de 1 à 3 ans, s'agissant principalement de logiciels.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charges l'année où ils sont engagés.

Les fonds de commerce font l'objet d'un amortissement exceptionnel si leur valeur ne peut être confirmée par des données chiffrées.

2.E. Immobilisations corporelles. — La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation. Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif par application de taux homogènes au sein du groupe :

Constructions et installations	15 à 20 ans
Matériels et outillages	3 à 6 ans
Autres immobilisations	2 à 10 ans

Les contrats de crédit-bail et de location financière significatifs, dont les conditions s'apparentent à un achat assorti d'un crédit, ont fait l'objet d'un retraitement en consolidation :

— inscription à l'actif pour leur valeur d'acquisition ;

— comptabilisation au passif de la dette financière correspondante ;

— neutralisation des redevances de crédit-bail ;

— comptabilisation des frais financiers liés à la dette financière ;

— et enregistrement des amortissements relatifs au bien financé.

Par ailleurs, les subventions finançant pour partie certains de ces équipements sont inscrites en produits constatés d'avance et rapportées au compte de résultat proportionnellement aux amortissements pratiqués sur les équipements financés.

Lorsque les sociétés du groupe interviennent en second rang dans le secteur automobile et travaillent pour le compte d'équipementiers, ces derniers leur demandent fréquemment d'assurer le financement de la construction des machines. Dans ce cas, les paiements du client ne commencent qu'à compter de la livraison de la machine, par mensualités étalées sur sa durée de vie, généralement de l'ordre de 4 à 5 ans.

Afin d'avancer ces paiements, Euraltech bâtit un contrat avec un crédit-bailleur et réalise conjointement la sous-location du matériel à son client.

Au moment de la livraison de la machine, Euraltech procède à sa cession au crédit-bailleur et reçoit en paiement le montant total du prix de la machine. Dans le même temps, Euraltech est lié avec son client par un contrat de sous-location de la machine. Ainsi, pendant la durée de vie de la machine, Euraltech reçoit tous les mois un loyer de sous-location de son client, ce qui lui permet de rembourser par loyers mensuels le crédit-bailleur.

Trois principaux contrats de ce type figurent dans les comptes de l'exercice 2004 dans le but de financer le compte de deux clients significatifs pour un montant total de : 8,6 M€.

2.F. Immobilisations financières. — Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont évalués à leur coût historique d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée. La valeur d'inventaire retenue correspond à la valeur d'utilité, appréciée notamment sur la base des perspectives futures de résultat ou de valeurs de référence.

2.G. Méthodes d'évaluation des contrats à long terme. — Le chiffre d'affaires et le résultat des contrats à long terme sont reconnus selon la méthode à l'avancement pour l'ensemble des sociétés du groupe à l'exception de Cotumer et de la société Steri. Steri et Cotumer ont principalement une activité de maintenance industrielle et les contrats n'ont pas les caractéristiques de contrats à long terme. Le chiffre d'affaires et le résultat de ces sociétés sont donc reconnus au fur et à mesure de la facturation de leurs prestations.

Les modalités d'application de la méthode à l'avancement du groupe Euraltech ont été modifiées au cours de l'exercice 2004. Auparavant le groupe appliquait :

a) Application de la méthode à l'avancement : La méthode à l'avancement est appliquée pour chaque affaire en cours à la date de clôture. La production et la marge sont constatées au fur et à mesure de l'avancement du coût des contrats.

Les modalités d'application de la méthode sont les suivantes :

— le taux d'avancement par affaire est égal au rapport entre les coûts comptabilisés et les coûts totaux prévus à fin d'affaire ;

— le groupe n'applique la méthode de l'avancement qu'à la condition d'atteindre un niveau minimum de 15 % d'avancement. A défaut, la méthode de l'achèvement est utilisée (travaux en cours, valorisés à leur coût de revient industriel, tel que défini ci-dessous) ;

— les coûts imputés à une affaire correspondent au coût de revient industriel directement imputable à cette affaire et aux coûts indirects rattachables aux affaires en général. Les coûts qui ne peuvent être imputés aux affaires en général ou à une affaire donnée (frais commerciaux, de recherche et développement, d'administration générale et frais financiers) ne sont pas retenus ;

— comptabilisation au prorata du taux d'avancement du produit et de la créance client correspondante sur la base du prix de vente total de l'affaire juridiquement arrêtée ou du produit constaté d'avance dans le cas où le taux de facturation est supérieur au taux d'avancement.

b) Provisions pour pertes à terminaison : Les pertes prévisibles à terminaison d'affaires en cours à la date de clôture sont provisionnées. Elles sont déterminées en comparant le prix de vente au coût de revient industriel tel que défini ci-dessus.

Le résultat des affaires déficitaires est donc appréhendé en totalité dans les comptes de l'exercice.

c) Provisions pour travaux restant à réaliser : Pour toutes les affaires avancées à 90 % au moins et facturées à la date de clôture, c'est-à-dire en cours de mise en service industrielle, une provision est constituée pour couvrir les coûts restant à engager jusqu'à la mise en route de l'équipement chez le client. Cette provision est déterminée en coût de revient industriel tel que défini ci-dessus.

A compter du 1er janvier 2004, le groupe applique :

a) Application de la méthode à l'avancement : La méthode à l'avancement est appliquée pour chaque affaire en cours à la date de clôture. La production et la marge sont constatées au fur et à mesure de l'avancement du coût des contrats.

Les modalités d'application de la méthode sont les suivantes :

— le taux d'avancement par affaire est égal au rapport entre les coûts comptabilisés et les coûts totaux prévus à fin d'affaire ;

— les coûts imputés à une affaire correspondent au coût de revient

industriel directement imputable à cette affaire et aux coûts indirects rattachables aux affaires en général. Les coûts qui ne peuvent être imputés aux affaires en général ou à une affaire donnée (frais commerciaux, de recherche et développement, d'administration générale et frais financiers) ne sont pas retenus ;

— comptabilisation au prorata du taux d'avancement du produit et de la créance client correspondante sur la base du prix de vente total de l'affaire juridiquement arrêtée ou du produit constaté d'avance dans le cas où le taux de facturation est supérieur au taux d'avancement.

b) Provisions pour pertes à terminaison : Les pertes prévisibles à terminaison d'affaires en cours à la date de clôture sont provisionnées. Elles sont déterminées en comparant le prix de vente au coût de revient industriel tel que défini ci-dessus.

Le résultat des affaires déficitaires est donc appréhendé en totalité dans les comptes de l'exercice.

2.H. Stocks. — Les stocks sont évalués au prix d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) et selon les méthodes suivantes :

— Coût moyen pondéré ;

— A défaut, dernier prix d'achat connu.

Une provision pour rotation lente est constatée le cas échéant.

2.I. Créances et dettes. — Les créances et dettes sont évaluées pour leurs valeurs nominales.

Certaines créances sont éventuellement dépréciées, par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Depuis l'exercice 2000, les acomptes reçus relatifs à des affaires valorisées à l'avancement sont portés en déduction du poste « Créances clients ». Cette déduction n'est toutefois opérée, affaire par affaire, que dans la limite de la créance à l'avancement. L'excédent est maintenu au passif en « avances et acomptes reçus ».

2.J. Valeurs mobilières de placement. — Les Sicav de trésorerie sans risques sont inscrites au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les autres titres de placement sont évalués au coût de revient d'acquisition ou à la valeur actuelle si celle-ci est inférieure (dépréciations constatées sous forme de provisions).

2.K. Rachat d'actions. — L'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2003 a autorisé le renouvellement du programme de rachat d'actions en propre. Au 31 décembre 2003, la société détient 76 556 actions d'Euraltech S.A. représentant 0,4 % du capital et un investissement de 320 K€ en valeur brute et 118 K€ en valeur nette.

En application de l'avis nº 98-D du 17 décembre 1998 du Comité d'urgence du CNC, le groupe a reclassé ces actions propres, enregistrées au 31 décembre 2001 en valeurs mobilières de placement, en diminution des capitaux propres consolidés depuis le 31 décembre 2002.

2.L. Impôt sur les bénéfices. — La charge d'impôt correspond à l'impôt sur les sociétés de chaque entité fiscale consolidée (calculée selon les règles fiscales en vigueur dans le pays de chaque entité) corrigé des impositions différées.

Ces dernières sont calculées selon la méthode dite du report variable sur toutes les différences existant de façon temporaire entre les résultats comptables et les résultats fiscaux. Les impôts différés sont ainsi calculés en retenant le taux d'impôt applicable à la période de reversement des différences temporaires.

Les impôts différés actifs correspondant aux reports déficitaires sont enregistrés dès lors que la probabilité de bénéfices futurs s'avère suffisante. Ils ne sont pas limités aux montants des passifs d'impôts différés.

Il n'y a pas d'actualisation des impôts différés.

2.M. Résultat exceptionnel. — Jusqu'en 2003, les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société, tels que plus ou moins-values de cession, charges de restructuration, amortissements exceptionnels d'actifs, abandons de créances, dépréciation des titres de participation et des comptes courants des filiales en difficulté. A compter de l'exercice 2004, la notion de résultat exceptionnel n'est plus retenue par le groupe qui considère désormais l'ensemble de ses transactions comme faisant partie des éléments opérationnels ou financiers. Ce changement de présentation est sans conséquence sur le résultat net consolidé.

2.N. Indemnités de départ à la retraite. — Les engagements du groupe en matière de compléments de retraites et d'indemnités conventionnelles payables lors du départ en retraite des employés sont provisionnées.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective assise sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles de turn-over, d'évolution de profil de carrière, d'inflation (2 %) et d'actualisation (taux OAT à 10 ans, soit 4,38 %).

2.0. Options de souscription d'actions par les salariés. — Le groupe Euraltech a accordé à certains de ses salariés des options de souscription d'actions (trois plans d'options). Les options consenties doivent faire l'objet d'ajustements dans le cadre des augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (article 174-8 du décret du 23 mars 1967). La méthode d'ajustement du prix de souscription des actions sous option n'ayant pas été fixée auparavant par un organe délibérant, le directoire a, par décision en date du 27 décembre 2001, établi la méthode d'ajustement et ses modalités, conformément aux dispositions de l'article 174-1 du décret du 23 mars 1967.

	Plan nº 1	Plan nº 2	Plan nº 3.1	Plan nº 3.2	Plan nº 3.3
Date d'assemblée	31/10/96 et 09/11/96	29/06/00	22/12/00	22/12/00	22/12/00
Date du directoire ou du conseil d'administration	10/12/96	30/08/00	26/12/00	12/01/01	21/03/01
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées par	214 117	166 319	203 654	16 634	14 417
Les mandataires sociaux	33 285	166 319			
Les dix premiers salariés			203 654	16 634	14 417
Point de départ d'exercice des options	11/12/01	30/08/00 et 30/12/01	26/12/00	12/01/01	21/03/01
Date d'expiration	11/12/04	30/08/07	26/12/07	12/01/08	21/03/08
Prix de souscription	6,41 €	4,78 €	4,01 €	4,14 €	4,68 €
Modalités d'exercice	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail)	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail)	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail) Exercice sous condition de réalisation du CA et du résultat net 2000, 2001 et 2002	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail) Exercice sous condition de réalisation du CA et du résultat net 2000, 2001 et 2002	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail) Exercice sous condition de réalisation du CA et du résultat net 2000, 2001 et 2002
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2004		88 702	0	0	0
Options de souscriptions annulées durant l'exercice 2004	– 107 398	– 76 616	– 111 026	– 16 134	– 14 417
Options de souscriptions restantes		0	92 628	500	0

Il n'a pas été levé ni attribué d'options sur l'exercice 2004. Sur l'exercice 2002, il avait été levé 132 501 actions pour un montant nominal de 201 996,48 € et une prime d'émission de 502 749,06 €.

2.P. Calcul du résultat par action et du résultat dilué par action. — Le résultat par action et le résultat dilué par action sont calculés selon les indications données par l'avis nº 27 de l'OEC (Ordre des experts comptables).

Le résultat utilisé au numérateur est le résultat net part du groupe.

Pour le calcul du résultat dilué par action, les instruments dilutifs sont des options de souscription d'actions. Seules les options accordées avec un prix d'exercice inférieur au cours à la date de clôture sont retenues, les autres ne pouvant être considérées comme dilutives.

Selon la méthode du « rachat d'actions » (avis nº 27 de l'OEC), les fonds recueillis à l'occasion de l'exercice des options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché déterminé soit à la date de clôture soit sur la base du cours moyen du dernier mois ou dernier trimestre. Il a été retenu le cours à la date de clôture de l'exercice soit 1,54 €.

Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées au prix du marché vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits. Le montant net ainsi calculé vient s'ajouter au nombre d'actions en circulation et constitue le dénominateur. Le résultat pris en compte au numérateur est inchangé.

2.Q. Tableau de flux de trésorerie. — La trésorerie nette est constituée des disponibilités et des valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires courants.

La marge brute d'autofinancement mentionnée correspond au résultat net consolidé retraité des charges et produits sans incidence sur la trésorerie, tels qu'amortissements, provisions, impôts différés, ainsi que ceux non liés à l'activité, tels que part des intérêts minoritaires dans le résultat, quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, etc.

Pour le calcul des flux liés aux opérations de financement, les remboursements d'emprunts incluent la part en capital des redevances de crédit-bail retraitées. Les concours bancaires courants, inclus dans la définition de la trésorerie, n'ont pas d'impact dans cette rubrique.

2.R. Couverture des risques de taux de change. — La société n'intervient pas sur les marchés financiers, à l'exception des transactions aux fins de faciliter la cotation et contribuer à la liquidité du marché des actions de la société. Elle n'a donc pas à ce titre de risque spécifique sur les taux d'intérêts, sur les changes et sur les actions.

Les seuls risques que connaît l'entreprise se situent au niveau des emprunts dont certains sont à taux variable et des créances et dettes libellées en monnaies étrangères. Les écarts de conversion, inexistants au 31 décembre 2004, seraient inscrits au bilan en comptes de régularisation. Les opérations de couverture de change ne sont que peu utilisées par la société dans la mesure où les flux en devises sont limités. Au 31 décembre 2004, il n'y a pas d'opération de couverture en cours.

Note 3. – Périmètre de consolidation.

3.A. Périmètre de consolidation des comptes au 31 décembre 2004 :

Sociétés et formes juridiques	Localisation	% d'intérêts	Méthode
Euraltech (1) S.A.	91 Evry		Société-mère
Euraltech Services S.A.S.	57 Ennery	100,00 %	Intégration globale
Cotumer S.A.S.	57 Ennery	100,00 %	Intégration globale
Cotulux (2) S.A.	Bettembourg (Lux.)	100,00 %	Intégration globale
Euraltech España (3)	Valladolid (Espagne)	100,00 %	Intégration globale
Steri S.A.S.	57 Woippy	100,00 %	Intégration globale
Euraltech TI S.A.	57 Woippy	100,00 %	Intégration globale
Idem S.A.S.	57 Woippy	100,00 %	Intégration globale
Euraltech Usinage S.A.S.	68 Burnhaupt le Haut	100,00 %	Intégration globale
Euraltech Développement S.A.S.	78 Trappes	100,00 %	Intégration globale
Immobilière Sainte Agathe S.A.R.L.	57 Woippy	100,00 %	Intégration globale
S.C.I. de Villiers S.C.I.	94 Villiers sur Marne	100,00 %	Intégration globale
AIC Egimo (ex RMJM) S.A.	95 Sarcelles	100,00 %	Intégration globale
Euraltech Contrôle (ex STI) S.A.R.L.	95 Sarcelles	100,00 %	Intégration globale
National Standard S.A.	73 Le Bourget du Lac	100,00 %	Intégration globale
Euraltech Transitique & Montage S.A.	91 Evry	99,99 %	Intégration globale
Sainte Agathe S.C.I.	57 Woippy	99,96 %	Intégration globale
RDR S.A.	95 Sarcelles	99,94 %	Intégration globale
Euraltech Assemblage S.A.	78 Trappes	99,67 %	Intégration globale
Macri Boussard S.A.	95 Sarcelles	99,66 %	Intégration globale
Guiro S.A.	95 Sarcelles	97,08 %	Intégration globale
Euraltech Romania (4)	Cluj (Roumanie)	95,00 %	Intégration globale
Gest S.A.R.L.	95 Sarcelles	89,00 %	Intégration globale
Macri (5) SRO	Pod Kalvàriou (Tchéquie)	85,00 %	Intégration globale
Euraltech Brasil (6) Ltda	Curitiba (Brésil)	30,00 %	Mise en équivalence
Euraltech do Brasil (6) Ltda	Sao Paulo (Brésil)	30,00 %	Mise en équivalence

(1) Euraltech : Société anonyme à directoire et à conseil de surveillance.
(2) Société de droit luxembourgeois.
(3) Société de droit espagnol.
(4) Société de droit roumain.
(5) Société de droit tchèque.
(6) Société de droit brésilien.

3.B. Sociétés exclues du périmètre de consolidation. — Les trois sociétés dont lesquelles le groupe possède des participations et qui ne sont pas consolidées sont :

— S.C.I. du Château d'Hausen (0,02 % du capital) ;
— Macri-Tanax (50 % du capital) ;
— Imagri, (51 % du capital).

La participation très faible d'Euraltech S.A. dans la S.C.I. du Château d'Hausen (0,02 % du capital de la S.C.I.) explique l'exclusion du périmètre de consolidation de cette participation historique et non significative.

La société Soudage Innovation, détenue à 34,09 %, dans laquelle le groupe Euraltech n'exerce aucune influence (aucune activité conjointe, pas d'identité de dirigeants, etc.) et dont le volume d'activité représente moins de 2 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe a été exclue du périmètre de consolidation et ne fait pas l'objet d'une mise en équivalence en raison de son caractère peu significatif et non stratégique pour le groupe.

Macri-Boussard détient une participation de 51 % dans la société de droit malien Imagri. Il s'agit d'une participation historique et non significative. Cette société n'est pas consolidée car ses activités (achat de matières et accessoires mécaniques) ne sont pas stratégiques pour le groupe et la société exerce une activité réduite et non significative.

Note 4. – Comparabilité des comptes.

4.A. Titres détenus en autocontrôle. — Au 31 décembre 2001, la rubrique « Valeurs mobilières de placement » comprenait des titres détenus en autocontrôle pour un total de 3 046 K€. Depuis le 31 décembre 2002, les titres détenus en autocontrôle ont été imputés sur les capitaux propres.

4.B. Autres charges d'exploitation. — Au 31 décembre 2002, les services extérieurs, d'un montant de 20 023 K€, ont été présentés au niveau des achats consommés. Depuis le 31 décembre 2003, les services extérieurs figurent également dans le poste achats consommés.

Note 5. – Chiffre d'affaires.

Ventilation du chiffre d'affaires par divisions par secteur d'activité sur les exercices 2002, 2003 et 2004 :

(En milliers d'euros)	2004	2003	2002
Euraltech Ensemblier	70 438	81 231	62 762
Euraltech Ingénierie Industrielle	37 865	37 611	33 388
Euraltech Services	46 069	38 540	24 426
Non affecté (1)	4 668	28 182	46 309
Eliminations inter-secteur	– 10 785	– 21 060	– 19 259
Total	148 255	164 504	147 627

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique :

(En milliers d'euros)	2004		2003		2002	
	Valeur	(En %)	Valeur	(En %)	Valeur	(En %)
France	121 569	82 %	135 362	82 %	123 498	84 %
Union européenne	20 756	14 %	23 164	14 %	17 568	12 %
Europe hors U.E.	5 930	4 %	5 856	4 %	6 348	4 %
Amériques	0	0 %	86	0 %	140	0 %
Asie	0	0 %	45	0 %	73	0 %
Total	148 255		164 504		147 627	100 %

Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité de nos clients :

(En milliers d'euros)	2004		2003		2002	
	Valeur	(En %)	Valeur	(En %)	Valeur	(En %)
Equipementiers	23 721	16 %	21 585	13 %	23 620	16 %
Constructeurs automobiles	90 436	69 %	105 564	64 %	87 477	59 %

(En milliers d'euros)	2004		2003		2002	
	Valeur	(En %)	Valeur	(En %)	Valeur	(En %)
Industries mécaniques	11 860	8 %	12 629	8 %	16 977	12 %
Sidérurgie et mines	8 895	6 %	10 013	6 %	7 972	5 %
Autres (1)	13 343	9 %	14 723	9 %	11 581	8 %
Total	148 255	100 %	164 504	100 %	147 627	100 %

(1) Industries de biens de consommation, de produits de base, nucléaire, aéronautique.

Chiffre d'affaires consolidé de l'année 2004 :

Chiffre d'affaires (M€)	2004	2003
Premier trimestre	31,2	31,6
Deuxième trimestre	35,7	38,1
Troisième trimestre	33,2	45,8
Quatrième trimestre	48,2	49,0

Note 6. – Résultat d'exploitation.

(En milliers d'euros)	2004	2003
Ventes de produits finis	61 325	76 418
Prestations travaux	37 931	66 003
Prestations services	18 555	19 086
Autres	444	2 997
Chiffre d'affaires	148 255	164 504
Production stockée	– 3 155	10 451
Production immobilisée	44	0
Production stockée et immobilisée	– 3 111	10 451
Autres produits d'exploitation	4 808	127
Reprises amortissements et dépréciations des immobilisations	0	73
Reprises dépréciations des actifs circulants	1 258	665
Reprises provisions pour risques et charges	2 223	1 661
Transferts de charges d'exploitation	3 676	2 295
Autres produits et transferts de charges	11 965	4 821
Matières premières et fournitures	– 5 435	– 7 327
Etudes et prestations de services	– 40 163	– 53 111
Matériels, équipements et travaux	– 27 888	– 32 408
Autres achats	– 2 336	– 2 245
Sous-traitance	– 802	– 2 437
Locations simples	– 4 247	– 5 098
Entretiens et réparations	– 1 102	– 1 446
Assurances	– 1 043	– 1 221
Personnel extérieur	– 4 485	– 4 055
Honoraires	– 1 689	– 2 646
Déplacements, missions, réceptions	– 5 534	– 5 947
Autres achats consommés	– 2 793	– 4 119
Achats consommées	– 97 517	– 122 060
Rémunérations du personnel	– 30 910	– 33 415
Charge de sécurité sociale	– 10 648	– 10 034
Charge de prévoyance	– 2 056	– 3 325
Participation et intéressement	– 472	– 516
Autres	– 809	– 698
Charges de personnel	– 44 895	– 47 988
Autres charges	– 1 854	– 389
Autres charges d'exploitation	– 1 854	– 389
Impôts et taxes assis sur les salaires	– 863	– 999
Autres	– 1 764	– 1 844
Impôts et taxes	– 2 627	– 2 843
Dotations amortissements et dépréciations des immobilisations	– 3 789	– 3 073
Dotations dépréciations des actifs circulants	– 874	– 479
Dotations provisions pour risques et charges	– 1 582	– 2 718
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	– 6 245	– 6 270
Résultat d'exploitation	3 971	226

(1) Dont 3 M€ d'abandons de comptes courants obtenus de P2C Investissements.

Note 7. – Résultat financier.

(En milliers d'euros)	2004	2003
Revenus des actifs financiers	41	55
Intérêts et charges assimilées	– 1 587	– 2 260
Résultat net de cession d'actifs financiers	10	30
Résultat net de change (1)	470	17
Autres produits financiers	39	32
Autres charges financières	– 104	– 47
Charges et produits financiers hors dotations	– 1 131	– 2 173
Dotations aux provisions à caractère financier	– 355	– 58
Reprises de provisions à caractère financier	86	43
Résultat financier	– 1 400	– 2 188

(1) Essentiellement lié à la cession partielle des sociétés Euraltech Brasil et Do Brasil.

Note 8. – Résultat exceptionnel.

(En milliers d'euros)	2004 (1)	2003	2002
Abandons de créances et subventions			
Plus ou moins-values nettes sur cessions d'immobilisations		– 143	737
Amortissements et provisions exceptionnelles sur immobilisations incorporelles, financières et charges à répartir		230	– 56
Ajustement produits antérieurs		308	904
Ajustements charges antérieures		– 142	– 987
Provisions et reprises de provisions exceptionnelles pour risques sur marché et créances		– 850	– 497
Charges nettes de restructuration		– 191	– 1 826
Charges nettes liées aux sociétés en liquidation		0	
Provisions et reprises de provision à caractère exceptionnel		331	
Autres produits ou charges exceptionnels		352	359
Résultat exceptionnel		– 105	– 1 366

(1) Le résultat exceptionnel a été reclassé en résultat d'exploitation en 2004. Il était constitué principalement d'un produit d'abandon de créance de P2C Investissements à hauteur de 3 M€ et de produits nets de 0,5 M€ sur cessions d'immobilisations et abandons de créances.

Note 9. – Fiscalité.

Charge d'impôt de l'exercice :

(En milliers d'euros)	2004	2003
Impôts exigibles	– 699	– 111
Impôts différés	– 10	– 702
Total	– 709	– 813

Rationalisation de l'impôt :

(En milliers d'euros)	2004	2003
Résultat net de l'ensemble consolidé	– 1 066	– 5 795
Résultat des sociétés mises en équivalence	– 268	
Impôts comptabilisés	– 709	– 813
Résultat net des sociétés intégrées avant impôt	– 89	– 4 982
Charge réelle d'impôt	– 709	– 813

(En milliers d'euros)	2004	2003
Ecarts permanents (a)	803	1 840
Impôts sur ARD et déficits reportables non activés ou utilisés	261	583
Autres (b)	– 314	114
Charge théorique d'impôt au taux de 34,33 %	31	1 724

(a) Dont l'impact de l'amortissement des écarts d'acquisition au 31 décembre 2004 de – 2 661 K€.

(b) Crédits d'impôts, intégrations fiscales, effet report variable, écart de taux.

Ventilation des actifs et passifs d'impôts différés par nature :

(En milliers d'euros)	2004	2003
Sur différences temporaires	1 346	1 334
Sur reports fiscaux déficitaires (1)	2 855	3 106
Impôt différé net	4 201	4 440
Dont impôts différés actifs	4 346	4 692
Dont impôts différés passifs	– 188	– 252
Impôt différé net	4 158	4 440

(1) Un déficit fiscal de 4 307 milliers d'euros a été calculé au titre du premier semestre 2004, compte tenu du volume des déficits déjà reconnus aucun impôt différé actif supplémentaire n'a été comptabilisé à ce titre au 31 décembre 2004. Tax Planning : sur la base des dernières prévisions connues, le groupe estime être en mesure de consommer l'ensemble des déficits fiscaux activés au cours des prochains exercices. Le périmètre d'intégration fiscale au 31 décembre 2004 est égal à celui du 31 décembre 2003 auquel il faut ajouter Euraltech Usinage.

Note 10. – Ecarts d'acquisition.

(En milliers d'euros)	2004	2003
Valeur brute ouverture	37 614	38 174
Augmentation		
Diminution		– 560
Variation de périmètre (1)	– 1 978	
Valeur brute clôture	35 636	37 614
Amortissement à l'ouverture	– 12 542	– 9 627
Dotations nettes (2)	– 2 661	– 2 915
Variation périmètre (1)	1 978	
Amortissement à la clôture	– 13 225	– 12 542
Valeur nette à l'ouverture	25 072	28 547
Valeur nette à la clôture	22 411	25 072

(1) Virement de poste à poste suite à la cession Euraltech Do Brasil et Euraltech Brasil.

Les principaux écarts d'acquisition non amortis au 31 décembre 2004 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	31/12/04			31/12/03
	Valeur brute	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
E.T.M.	1 581	682	899	976
Euraltech S.A.Q.	3 700	3 321	379	1 628
Euraltech	9 829	1 639	8190	8 674
Aic-Macri	8 003	1 000	7 003	7 402
Euraltech Services	6 849	909	5 940	6 392
Autres (intégralement amortis)				
Total	29 962	– 7 551	22 411	25 072

(1) Cessions des sociétés brésiliennes du groupe à fin juin 2004. Les écarts d'acquisition de ces entités étaient totalement amortis au 31 décembre 2003.

(2) Consécutivement à un test de valeur l'écart d'acquisition résiduel Rambure a été intégralement déprécié en 2004. Une dotation complémentaire de 1 081 K€ a été comptabilisée dans le résultat 2004.

Note 11. – Immobilisations incorporelles.

(En milliers d'euros)	Concession, brevets, licences et droits assimilés	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2003	2 234	982	3 216
Dépréciations cumulées au 31 décembre 2003	– 1 691	– 977	– 2 668
Valeur nette 31 décembre 2003	543	5	548
Acquisitions	153	133	286
Diminutions	– 89	0	– 89
Variation de périmètre	– 75	0	– 75
Autres variations (1)	75	– 75	0
Valeurs brutes 31 décembre 2004	2 298	1 040	3 338
Dotations	– 257	– 8	– 265
Reprises	89	0	89
Variation de périmètre	33	0	33
Autres variations (1)	– 54	99	45
Dépréciations cumulées 31 décembre 2004	– 1 880	– 886	– 2 766
Valeur nette 31 décembre 2004	418	154	572

(1) Les autres variations sont essentiellement justifiées par des reclassements de poste à poste et les effets de change.

Ventilation des immobilisations incorporelles par activité :

(En milliers d'euros)	Valeur nette 31/12/04	Valeur nette 31/12/03	Valeur nette 31/12/02
Ingénierie	171	267	363
Ensemblier	233	118	366
Services	105	99	149
Non affecté (1)	63	64	256
Total	572	548	1 134

(1) Essentiellement actifs du siège social.

Toutes les immobilisations incorporelles utilisées dans le groupe au 31 décembre 2004 sont localisées en France.

Note 12. – Immobilisations corporelles.

(En milliers d'euros)	Terrains	Terrain en location-financement	Constructions	Constructions en location-financement	Total constructions et terrains
Valeurs brutes au 31 décembre 2003	751	351	4 192	5 203	10 497
Amortissements cumulés au 31 décembre 2003			– 2 060	– 1 876	– 3 936
Valeurs nettes au 31 décembre 2003	751	351	2 132	3 327	6 561
Acquisitions	0	0	48	0	48
Diminutions	0	0	– 120	0	– 120
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0	0	0
Autres variations (1)	29	0	70	0	99
Valeurs brutes au 31 décembre 2004	780	351	4 190	5 203	10 524
Dotations amortissements			– 316	– 267	– 583
Dépréciations	0	0			0
Reprises	0	0	64	0	64
Variations de périmètre	0	0	0	0	0

(En milliers d'euros)	Terrains	Terrain en location-financement	Constructions	Constructions en location-financement	Total constructions et terrains
Ecart de conversion	0	0	0	0	0
Autres variations (1)	0	0	0	0	0
Amortissements cumulés au 31 décembre 2004	0	0	– 2 312	– 2 143	– 4 455
Valeurs nettes au 31 décembre 2004	780	351	1 878	3 060	6 069

(En milliers d'euros)	Installations techniques et outillages industriels	Installations techniques et outillages industriels en location-financement	Autres	Autres en location-financement	Total immobilisations corporelles
Valeurs brutes au 31 décembre 2003	2 999	2 507	7 959	937	24 899
Dépréciations cumulées au 31 décembre 2003	– 2 135	– 417	– 5 696	– 445	– 12 629
Valeurs nettes au 31 décembre 2003	864	2 090	2 263	492	12 270
Acquisitions	163	6 744	729	0	7 684
Diminutions	– 106	0	– 526	0	– 752
Variations de périmètre	– 185	0	– 164	0	– 349
Ecart de conversion	1	0	1	0	2
Autres variations (1)	0	0	– 43	0	56
Valeurs brutes au 31 décembre 2004	2 872	9 251	7 956	937	31 540
Dotations amortissements	– 281	– 1 595	– 780	– 285	– 3 524
Dépréciations			0	0	0
Reprises	101	0	450	0	615
Variations de périmètre	87	0	88	0	175
Ecart de conversion	0	0	0	0	0
Autres variations (1)	1	0	46	0	45
Amortissements cumulés au 31 décembre 2004	– 2 227	– 2 012	– 5 984	– 730	– 15 408
Valeurs nettes au 31 décembre 2004	645	7 239	1 972	207	16 132

(1) Les autres variations sont essentiellement justifiées par des reclassements de poste à poste et les effets de change.

Ventilation des immobilisations corporelles par activité :

(En milliers d'euros)	Valeur nette 31/12/04	Valeur nette 31/12/03	Valeur nette 31/12/02
Ingénierie	10 716	5 888	4 291
Ensemblier	3 360	3 869	3 606
Services	1 480	1 433	1 382
Non affecté (1)	576	1 080	1 283
Total	16 132	12 270	10 563

(1) Essentiellement actifs du siège social.

Toutes les immobilisations corporelles utilisées dans le groupe au 31 décembre 2004 sont localisées en France.

Note 13. – Immobilisations financières.

(En milliers d'euros)	Titres de sociétés non consolidées	Prêts	Dépôts et cautions	Autres	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2003	405	487	503	100	1 494
Dépréciations cumulées au 31 décembre 2003	– 390	0	– 65	– 36	– 491
Valeurs nettes à l'ouverture	15	487	438	64	1 003
Acquisitions	5	101	47	1	154
Diminutions	– 66	– 149	– 51	0	– 266
Variations de périmètre	0	117	– 17	0	100
Ecart de conversion	0	0	0	0	0
Autres variations (1)	0	0	– 35	0	– 35
Valeurs brutes à la clôture	344	556	447	101	1 447
Dotations	0	0	0	0	0
Reprises	66	0	20	0	86
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	0	0
Dépréciations cumulées à la clôture	– 324	0	– 45	– 36	– 405
Valeur nette à la clôture	20	556	402	65	1 042

Titres non consolidés :

(En milliers d'euros)	Motif de non consolidation	% détention	Valeur brute 31/12/04	Provision 31/12/04	Valeur nette 31/12/04	Valeur nette 31/12/03
Ersem Systems	1	Liquidée	305	– 305	0	0
Imagri	2	51	19	– 19	0	0
S.C.I. du Chateau d'Hausen	2	0,02	15	0	15	15
Macri Tanax Slovaquie Sro	3	56	5	0	5	0
Total			344	– 324	20	15

(1) Société en phase de liquidation.

(2) Participations non significatives à l'échelle du groupe.

(3) Participations relatives à des sociétés sans activité.

Maturité des créances financières :

(En milliers d'euros)	Total	< 1 an	>1an < 5 ans	> 5 ans
Prêts	556	107	449	0
Dépôts et cautions	402	33	368	0
Autres	65	7	58	0
Total	1 022	147	875	0

Note 14. – Titres mis en équivalence.

(En milliers d'euros)	Quote-part des capitaux propres au 31/12/03	Résultat exercice	Variation de périmè-tre	Autres	Quote-part des capitaux propres au 31/12/04	% intérêts 2004	% intérêts 2003
Euraltech Brasil . .	N.A.	N.A.	24			30	100
Do Brasil .	N.A.	N.A.	– 125	125		30	100
Total .	0	0	– 101	125			

N.A. = Non applicable.

(En milliers de real)	Euraltech Brasil 31/12/04	Do Brasil 31/12/04
Chiffre d'affaires	nd	nd
Résultat net	nd	nd
Actif immobilisé	nd	nd
Stocks et encours	nd	nd
Créances et compte de régularisation	nd	nd
Trésorerie et équivalents	nd	nd
Total actif	nd	nd
Capitaux propres	nd	nd
Provisions risques et charges	nd	nd
Dettes financières	nd	nd
Autres dettes	nd	nd
Total passif	nd	nd

La cession par Euraltech S.A. de 70 % des titres des sociétés Euraltech Brasil et Euraltech do Brasil a eu pour effet de modifier la nature du contrôle qu'exerçait le groupe dans ces sociétés.

Avec 30 % des droits de vote Euraltech S.A.exerce désormais une influence notable dans ces deux sociétés qui seront consolidées selon la méthode de la mise en équivalence à compter du 1er juillet 2004.

La valeur d'équivalence de la société Euraltech Do Brasil est négative et a été inscrite en provision pour risque.

Pour ces deux sociétés cédées, les résultats sociaux intègrent les abandons de créances effectués par toutes les sociétés du groupe Euraltech au 31 décembre 2004 conformément à l'accord de cession signé avec la société Lexway.

Note 15. – Stocks et encours.

(En milliers d'euros)	Valeur brute 31/12/04	Provisions 31/12/04	Valeur nette 31/12/04	Valeur nette 31/12/03
Stocks de marchandises	527	– 60	467	746
En cours de production (1)	7 706	0	7 706	18 363
Produits finis et intermédiaires	752	– 393	359	312
Stocks de matières premières.	1 742	– 115	1 627	1 968
Total	10 727	– 567	10 160	21 389

(1) La variation est principalement due au passage de la méthode à l'achèvement à la méthode à l'avancement pour 7 685 K€.

Note 16. – Clients et autres créances.

Ventilation des créances :

(En milliers d'euros)	Valeur brute 31/12/04	Provisions 31/12/04	Valeur nette 31/12/04	Valeur nette 31/12/03
Avances escomptes versés	98	0	98	263
Clients et comptes rattachés (1)	79 985	– 2 355	77 629	81 738
Impôts différés actifs	4 346	0	4 346	4 692
Autres créances (2)	13 242	– 2 707	10 535	16 639
Charges constatées d'avance.	430	0	430	1 445
Charges à répartir	20	0	20	30
Total	98 121	– 5 062	93 059	104 807

Les autres créances sont détaillées ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Valeur brute 31/12/04	Provisions 31/12/04	Valeur nette 31/12/04	Valeur nette 31/12/03
Créances sociales	136	0	136	159
Créances fiscales	9 405	0	9 405	13 404
Créances sur cession d'actifs.	300	0	300	
Autres	3 402	– 2 707	695	3 076
Total	13 242	– 2 707	10 535	16 639

Au 31 décembre 2004, les créances fiscales sont composées principalement de créances de T.V.A., d'impôts et de crédits impôt recherche respectivement pour 8 287 K€, 567 K€ et 479 K€.

Au 31 décembre 2003, les créances fiscales sont composées principalement de créances de T.V.A., d'impôts et de crédits impôt recherche respectivement pour 9 440 K€, 3 007 K€ et 677 K€.

Note 17. – Produits constatés d'avance.

(En milliers d'euros)	31/12/04	31/12/03	31/12/02
Subventions liées aux biens pris en crédit-bail	224	224	241
Produits d'exploitation constatés d'avance	9 376	16 552	9 523
Total produits constatés d'avance	9 600	16 746	9 764

Les produits d'exploitation constatés d'avance correspondent à la neutralisation du chiffre d'affaires constaté sur des affaires dont le taux de facturation est, à la date de clôture, supérieur au taux d'avancement.

Note 18. – Provisions pour risques et charges.

Variation des provisions :

	Provisions pour risques	Provisions pour charges	Impôts différés passifs	Titres mis en équivalence	Total
Total au 31/12/03	1 551	2 820			4 371
Dotations	1 389	625			2 014
Reprises consommées	– 634	– 887			– 1 521
Reprises non consommées	– 905	– 473			– 1 378
Variation de périmètre	– 582	0		372	– 210
Changement de méthode	– 296	– 12			– 308
Ecart de conversion	3	– 1			2
Variations nettes.			– 66		– 66
Autres	980	– 250	254		984
Total au 31/12/04	1 506	1 822	188	372	3 888

Ventilation des provisions pour risques et charges (hors impôts différés et titres mis en équivalence).

	Provisions pour risques 31/12/04	Provisions pour charges 31/12/04	Total provisions risques et charges 31/12/04	Total provisions risques et charges 31/12/03
Provisions pour travaux restant à réaliser	56		56	1 296
Provisions pour pertes à terminaison	525		525	804
Provisions pour risques sociaux	260		260	60
Provisions pour départ à la retraite		1 548	1 548	1 259
Provisions pour aléas et garantie	400	23	423	
Autres provisions	265	251	516	953
Total	1 506	1 822	3 328	4 372

Note 19. – Endettement financier.

Variation des dettes financières :

(En milliers d'euros)	Emprunts bancaires	Emprunts relatifs aux contrats de location-financement	Concours bancaires courants et équivalents	Dépôts et cautionnement	Autres dettes financières	Total
Valeurs au 31 décembre 2003 . .	17 688	5 295	12 384	105	697	36 169
Augmentation . . .	– 1	6 744		8	0	6 571
Diminution.	– 4 323	– 2 050		0	– 366	– 6 739
Variation de périmètre	0	0	– 227	0	9	– 218
Ecart de conversion	0	0	3	0	0	3
Variation nette . . .			– 19			– 19
Autres	– 14	0		0	– 65	– 80
Valeurs au 31 décembre 2004 . .	13 350	9 989	12 142	113	274	35 869

Au 31 décembre 2004, la dette financière diminue de 0,3 M€ par rapport au 31 décembre 2003. Cette baisse est expliquée par la diminution des emprunts bancaires de 4,3 M€ et par les variations de la dette relative aux contrats de location financement (augmentation nette de 4,7 M€ et diminution de 2,1 M€).

Maturité des dettes financières :

(En milliers d'euros)	< 1 an	> 1an < 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts bancaires	3 364	9 986	0	13 350
Emprunts relatifs aux contrats de location-financement . .	2 568	6 546	875	9 989
Concours bancaires courants et équivalents.	12 142	0	0	12 142
Dépôts et cautionnement . . .	0	113	0	113
Autres dettes financières . . .	90	184	0	274
Total	18 164	16 829	875	35 868

Ventilation des emprunts par taux :

(En milliers d'euros)	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts bancaires	520	12 831	13 350
Emprunts relatifs aux contrats de location-financement . .	5 574	4 415	9 989
Total	6 094	17 245	23 339

Caractéristiques des principaux emprunts au 31 décembre 2004 :

Nature	Taux	Montant initial	Montant résiduel
Principaux emprunts bancaires :			
Emprunts d'acquisition Macri-Boussard	Euribor 3 mois + 1 %	9,0 M€	6 429
Emprunt d'acquisition Cotumer.	Euribor 3 mois + 1,25 %	8,0 M€	5 431
Emprunts relatifs aux contrats de location-financement (1) :			
Contrat de location-financement Machine 1	Variable	3,7 M€	3 171
Contrat de location-financement Machine 2	Fixe	1,9 M€	1 120
Contrat de location-financement Machine 3	Fixe	3,0 M€	2 651
			18 801

(1) La contrepartie des emprunts relatifs aux contrats de location financement se trouve à l'actif en installations techniques et outillages industriels pour le même montant.

Ventilation des dettes par devises. Les dettes financières du groupe sont toutes libellées en euros au 31 décembre 2004.

Les dettes financières ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Les emprunts bancaires comportent les clauses usuelles d'exigibilité anticipée, du type :

— non-paiement à son échéance par l'emprunteur de tout montant dû en principal… ;

— l'emprunteur cesse ou suspend ses activités, volontairement ou non, est en situation de cessation de paiements ;

— l'une quelconque des informations fournies par l'emprunteur (informations, obligations en matière financière) ou l'un quelconque des déclarations et garanties se révèle substantiellement inexacte au moment où elle est faite ;

— la survenance de tout événement défavorable significatif, etc. ;

Aucun emprunt ne comprend de clause d'exigibilité anticipée dépendante de ratios financiers, du type :

— covenants financiers (couverture des frais financiers, couverture de la charge de la dette, effet de levier financier, etc.) ;

— covenants généraux (montages, contrainte de distribution de dividendes, impossibilité de conclure d'autres crédits à court, moyen ou long terme sans accord préalable des banques, etc.).

Ces emprunts ont été souscrits au cours du second semestre 2002. Sur l'exercice 2003, aucun emprunt significatif n'a été souscrit.

Endettement financier net :

	31/12/04	31/12/03
Dette financière brute	35 869	36 169
Trésorerie active	– 4 214	– 5 435
Dette financière nette	31 655	30 734

Endettement net par activité :

	31/12/04	31/12/03
Ingénierie	14 987	19 405
Ensemblier	13 693	10 480
Services	775	1 117
Inter-secteur	– 139	– 269
Total.	29 316	30 733

Note 20. – Dettes non financières.

(En milliers d'euros)	31/12/04	31/12/03
Dettes fournisseurs et comptes rattachés . . .	36 858	48 839
Avances et acomptes reçus	211	348
Comptes courants d'exploitation (1)	3 747	3 503
Dettes fiscales.	12 357	15 438
Dettes sociales	10 641	10 305
Produits constatés d'avance.	9 600	16 707
Autres dettes.	1 906	1 109
Total.	75 322	96 249

(1) Principalement compte courant P2C Investissements qui s'élève à 3 542 K€.

Les dettes non financières ont pour l'essentiel une échéance inférieure à 1 an.

Note 21. – Opérations avec les entreprises liées.

(En milliers d'euros)	2004		2003	
	Entreprises liées P2C	Participations	Entreprises liées P2C	Participations
Actif immobilisé :				
Titres de participation (valeurs brutes).	42 349		50 466	56
Provisions sur titres.	9 456		17 573	56
Actif circulant :				
Acomptes versés				
Clients et comptes rattachés.	6 543		15 847	
Autres créances.	5 760		5 276	
Provisions sur créances . .	2 673		5 125	

(En milliers d'euros)	2004		2003	
	Entreprises liées P2C	Participations	Entreprises liées P2C	Participations
Dettes :				
Compte courant	4 015		3 494	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 215		1 996	

Note 22. – Détail des variations de périmètre.

Outre la cession de 70 % des titres Euraltech Do Brasil et Brasil, aucune variation n'est intervenue dans le périmètre de consolidation sur l'exercice 2004. Le détail des variations de périmètre sur les exercices 2002 et 2001 peut être consulté dans le document de référence 2002 d'Euraltech enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 26 novembre 2003 sous le nº R. 03-234.

Note 23. – Effectifs moyens.

	Ingénieurs, cadres et techniciens supérieurs	Techniciens et employés	Ouvriers	Autres (1)	Totaux
Effectif 2004	338	256	295	99	988
Effectif 2003	354	268	309	104	1 034
Effectif 2002 (1).	372	418	304	39	1 133
Effectif 2002	372	418	302	39	1 131

(1) Effectif pro forma 2002 en intégrant les effectifs des sociétés acquises en 2002 sur 12 mois.

Note 24. – Engagements hors bilan.

(En milliers d'euros)	31/12/04
Avals, cautions et autres garanties donnés	11 692
Nantissement, hypothèques et autres sûretés réelles	15 410
Autres engagements donnés	2 575
Engagements donnés	29 677
Avals, cautions et autres garanties reçues	1 894
Autres engagements reçus (1)	8 185
Engagements reçus	10 080

(1) Essentiellement sur contrat de location-financement mobiliers non retraités.

Note 25. – Engagements reçus.

(En milliers d'euros)	2004	2003	2002
Cautions	9 101	11 142	1 553

Note 26. – Litiges.

Dans le cadre normal de ses activités, le groupe Euraltech est impliqué dans un certain nombre de procédures légales. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Dans le litige opposant la société MDI Conseil à Euraltech S.A. au titre de l'acquisition par la société Euraltech S.A. de Sira Contrôle Commande en 2001, la société MDI Conseil revendique un complément de prix de 53,4 K€ tandis que la société Euraltech S.A. revendique 96,9 K€ au titre de la garantie de passif. Par ordonnance en date du 3 février 2004, un expert indépendant a été désigné par le Tribunal de commerce de Paris en vue d'arbitrer ce litige. Dans ce litige, l'avocat de la société Euraltech a répondu pour sa part à l'expert en date du 21 juin 2004. Les conclusions définitives de l'expertise sont attendues selon l'avocat de la société Euraltech pour le dernier trimestre de l'année 2004.

Dans le litige opposant l'administration fiscale à Euraltech concernant l'impôt société 1999 de Glumatec-Rambure (absorbée en 2001 par Euraltech S.A.) en date du 3 octobre 2004, la société Euraltech S.A. a reçu une notification pour redressement fiscal pour un montant de 262 K€. Cette notification a fait l'objet d'une contestation de la part d'Euraltech S.A. En date du 8 avril 2005, l'administration fiscale a prononcé une décision de rejet de cette contestation. L'intégralité de ce redressement est provisionné dans les comptes au 31 décembre 2004.

La société et ses conseils étudient la possibilité de contester cette décision devant le Tribunal administratif d'Amiens.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres faits exceptionnels ou litiges ayant eus ou susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine, la situation financière, l'activité et les résultats de la société et de ses filiales.

Il est à noter cependant que la cession du site de Chassieu (Euraltech Assemblage) a conduit à une conciliation avec l'acheteur en juillet 2004 se traduisant par une charge de 100 K€ dans les comptes d'Euraltech assemblage.

Note 27. – Ventilation des charges de personnel.

(En K€)	31/12/04	31/12/03	31/12/02
Salaires bruts	30 910	33 415	28 287
Charges sociales	13 269	13 837	12 326
Participations	472	516	154
Indemnités de départ à la retraite	244	220	129
Total	44 895	47 988	40 896

Honoraires des commissaires aux comptes.

Ce tableau présente les honoraires (hors taxes) des commissaires aux comptes passés en charge sur l'exercice 2004 sur l'ensemble du périmètre du groupe Euraltech en 2004. Le montant total des honoraires passés en charge en 2004 s'élève à 471 K€. Le tableau des honoraires 2003 est ensuite rappelé.

Exercice couvert : 2004 :

	Segec Audit et Conseil		Gourgue		Sofico France		Mazars & Guérard		Roffe, Barre & ass.		Société fiduciaire de l'Est	
	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)
Audit :												
Commissariat aux comptes (1)	K€ 344	99 %	K€ 84	100 %	K€ 10	100 %		100 %	K€ 8	100 %		100 %
Missions accessoires	K€ 4	1 %		0 %		0 %		0 %		0 %		0 %
Sous-total Audit	K€ 348	100 %	K€ 84	100 %	K€ 10	100 %	K€ 0	100 %	K€ 8	100 %	K€ 0	100 %"
Autres prestations :												
Juridique		0 %		0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %
Fiscal		0 %		0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %
Social		0 %		0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %
Sous-total autres prestations	K€ 0	0 %	K€ 0	0 %	K€ 0	0 %	K€ 0	0 %	K€ 0	0 %	K€	0 %
Total des honoraires	K€ 348	100 %	K€ 84	0 %	K€ 10	100 %	K€	0 %	K€ 8	0 %	K€ 0	0 %

(1) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés, y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

	Européenne d'Audit		Salustro Reydel Romania		Mazars & Guérard (Brésil)		S.R.E. Révision	
	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)
Audit :								
Commissariat aux comptes (1)	K€ 8	100 %	K€	100 %	K€	100 %	K€ 13	100 %
Missions accessoires		0 %	K€	0 %		0 %	K€	0 %
Sous-total Audit	K€ 8	100 %	K€ 0	0 %	K€ 0	0 %	K€ 13	100 %
Autres prestations :								
Juridique		0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %
Fiscal		0 %	K€	0 %		0 %	K€	0 %
Social		0 %	K€	0 %		0 %	K€	0 %
Sous-total autres prestations	K€ 0	0 %	K€ 0	0 %	K€ 0	0 %	K€ 0	0 %
Total des honoraires	K€ 8	100 %	K€ 0	0 %	K€ 0	100 %	K€ 13	100 %

(1) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés, y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

Exercice couvert : 2003 :

	Segec Audit Conseil		Gourgue		Sofico France		Mazars & Guérard		Roffe, Barre & ass.		Société fiduciaire de l'Est	
	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)
Audit :												
Commissariat aux comptes (1)	K€ 295	100 %	K€ 39	100 %	K€ 48	100 %	K€ 33	100 %	K€ 11	100 %	K€ 7	100 %
Missions accessoires		0 %		0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %
Sous-total audit	K€ 295	100 %	K€ 39	100 %	K€ 48	100 %	K€ 33	100 %	K€ 11	100 %	K€ 7	100 %
Autres prestations :												
Juridique		0 %		0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %
Fiscal		0 %		0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %
Social		0 %		0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %
Sous-total autres prestations	K€	100 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %	K€	0 %
Total des honoraires	K€ 295	100 %	K€ 39	100 %	K€ 48	100 %	K€ 33	100 %	K€ 11	100 %	K€ 7	100 %

(1) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés, y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

	Européenne d'Audit		Salustro Reydel Romania		Mazars & Guérard (Brésil)		S.R.E. Révision	
	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)	Montant	(En %)
Audit :								
Commissariat aux comptes (1)	K€ 10	100 %	K€ 6	100 %	K€ 9	56 %	K€ 1	100 %
Missions accessoires		0 %	K€	0 %		0 %	K€	0 %
Sous-total audit	K€ 10	100 %	K€ 6	100 %	K€ 9	56 %	K€ 1	100 %
Autres prestations :								
Juridique		0 %	K€	0 %	K€ 7	44 %	K€	0 %
Fiscal		0 %	K€	0 %		0 %	K€	0 %
Social		0 %	K€	0 %		0 %	K€	0 %
Sous-total autres prestations	K€	0 %	K€	0 %	K€ 7	44 %	K€	0 %
Total des honoraires	K€ 10	100 %	K€ 6	100 %	K€ 16	100 %	1 K€	100 %

(1) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés, y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

Note 28. – Processus de transition vers les normes IFRS.

1 A. Contexte de publication. — Euraltech est concernée par l'obligation d'appliquer à compter du 1er janvier 2005 les normes comptables internationales IFRS. Les premiers comptes publiés selon les normes IFRS seront ceux de l'exercice 2005 (semestriels et annuels) présentés sous forme comparative avec ceux de l'exercice 2004.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des marchés financiers relative à la communication financière pendant la période de transition, le groupe Euraltech a décidé de présenter l'impact chiffré du passage au normes IFRS sur la performance de l'exercice 2004 pour les changements de méthode enregistrés dans les comptes 2004 (cf. Règles et méthodes comptables comptes consolidés).

Les comptes consolidés retraités en normes IFRS ont fait l'objet d'un examen par le conseil de surveillance et le directoire, de diligences d'audit par les commissaires aux comptes.

1 B. Processus de transition vers les normes IAS/IFRS. — Le groupe a achevé la phase de diagnostic et a enclenché au cours du mois de mai 2004 la phase opérationnelle du processus de transition (mise en place des chantiers thématiques et formations des acteurs).

Les travaux de mise en œuvre des normes IAS 16 Immobilisations corporelles et IAS 36 Dépréciations des actifs sont en cours de finalisation. L'identification des Unités génératrices de trésorerie et la validation des tests de dépréciation (« impairment ») sont finalisés. A ce stade, le groupe a décidé d'appliquer l'option ouverte par IFRS 1 et de ne pas retraiter de manière rétroactive les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004.

Les principales divergences recensées lors du diagnostic portent sur :

— la reconnaissance du revenu sur les contrats de constructions (IAS 11 et IAS 18) ;

— l'analyse sectorielle (IAS 14) ;

— la comptabilisation des actifs par composants (IAS 16) ;

— le traitement des écarts d'acquisition (IAS 36 et IFRS 3) ;

— le traitement des contrats de location (IAS 17) ;

— la présentation des états financiers (IAS 1).

86395